LA LIBERTÉ

50¢

Volume 75 no4 Saint-Boniface, du 22 avril au 28 avril 1988



photo Daniel Tougas

La présidente de la chorale des Intrépides, Charlotte Tétreault, met les dernières touches à la tournée régionale. Page 16.

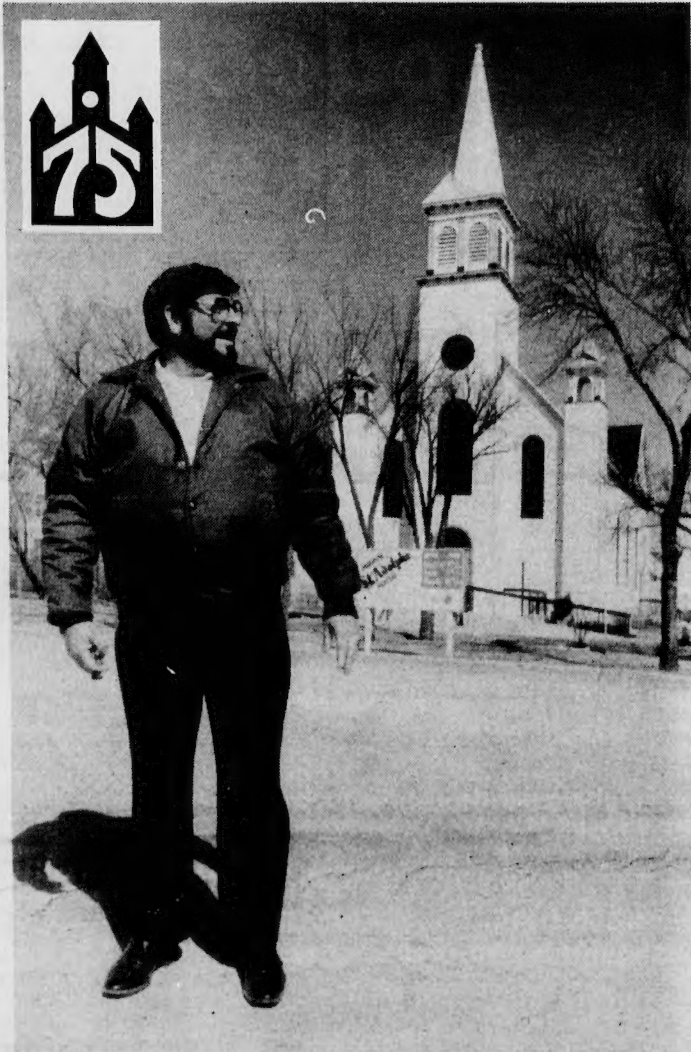


photo Bernard Bocquel

75 ans et toute resplendissante

Edouard Bonin était en grande forme quand Bernard Bocquel l'a rencontré la semaine dernière pour parler du 75e de l'église. Le curé de Saint-Adolphe s'apprête à accueillir 500 personnes pour marquer l'événement. La section spéciale se trouve en pages 12 et 13.

Saint-Bobo va faire mal?

Tant que Laurent Desjardins était là, les néo-démocrates étaient assurés de gagner le siège de Saint-Boniface. Mais avec son départ, tout est devenu possible.

Les candidats sont au moins d'accord sur un point: jamais élection n'aura été aussi compliquée — et ses résultats difficiles à prévoir.

Pour Guy Savoie, qui brigue les suffrages au nom du Parti conservateur, c'est la personnalité du candidat qui, plus que jamais, fera la différence. «Pendant 20 ans, on a dit que le vote de Saint-Boniface était libéral, explique-t-il. Et quand Laurent Desjardins est passé aux néos, les gens ont continué à voter pour lui. Ça prouve bien l'importance de l'homme».

Les deux autres candidats reconnaissent cet état de fait, même s'ils pensent que les francophones sont loin d'être tous prêts à voter pour le Parti conservateur, quels que soient les mérites personnels de son candidat. «Voyez-donc ce que font les gouvernements conservateurs avec leurs minorités dans les autres provinces», préviennent Neil Gaudry, pour les libéraux, et Lorette Beaudry-Ferland, la candidate NPD.

Chacun des candidats s'efforce donc de peaufiner son image de personnalité compétente, impliquée dans la communauté et prête à se faire le porte-parole de tous les francophones.

«Ces élections sont totalement différentes des précédentes, commente Lorette Beaudry-Ferland. Et l'intérêt des gens est lui aussi plus important. Il n'y a qu'à voir le nombre de réunions publiques. Les gens, plus que jamais, exigent d'être bien informés avant de prendre leur décision»

Laurent GIMENEZ

(Lire aussi pages 6 et 7).

Doer espère

Le ciel était gris samedi 16 avril en fin de matinée, lorsque Gary Doer, le chef du NPD, s'est balladé sur le quai de la promenade Taché à Saint-Boniface. C'était un ciel gris annonciateur de grande période de sècheresse, un ciel gris presque apocalyptique...

Durant l'entrevue qui s'est déroulée dans l'autobus qui sert de bureau et de chez lui au chef néo pendant la campagne électorale, on a l'impression que Gary Doer est peut-être un peu découragé. Une vingtaine de personnes seulement était au rendez-vous sur le quai.

Pourtant, au cours de l'entrevue, on constate que celui qui n'a que deux ans d'expérience en politique provinciale, n'est pas prêt à concéder la victoire aux autres partis. Car, pour lui, il n'y a pas de doute: si le Manitoba est pour demeurer une province où les personnes sont la priorité, les Manitobains n'ont qu'un seul choix le 26 avril: le NPD.

Lucien CHAPUT

(À lire en page 35)



photo Daniel Tougas

Les frissons du cirque

Les Contemporary Dancers offre un spectacle à tout casser nous rapporte Daniel Tougas dans sa chronique. Voir page 14.

Ça paye d'être accueillant



Bernard BOCQUEL

Pour tout vous dire, Roland Lavallée trouve que le Friendly Manitoba sur les plaques d'immatriculation des voitures ne reflète pas toute la réalité. Du moins quand on discute de tourisme.

Roland Lavallée sait de quoi il parle: il dirige les services d'information touristique à Voyage Manitoba. Son plus gros reproche aux résidants de la province du Milieu: «Il faut que les Manitobains, en général, acceptent que c'est important d'accueillir les touristes. Ils ne viennent pas pour exploiter le monde, mais pour apporter leur argent et aider à créer des jobs».

Une exhortation qui s'adresse en particulier aux personnes qui travaillent en première ligne: les employés des stations-service, des hôtels, les chauffeurs de taxi. «C'est important de bien recevoir les gens. Parce qu'on se rappelle toujours des mauvaises expériences».

Si les Manitobains se rendaient vraiment compte de l'importance de l'industrie touristique, ils feraient sûrement un effort supplémentaire pour être à la hauteur de ce **Friendly Manitoba** qu'ils promènent sur toutes les routes.

Après l'agriculture et l'industrie minière et forestière, le tourisme est la 3e industrie du Manitoba. Une industrie qui progresse à un rythme solide. En 1986, le tourisme pesait 668 millions de dollars, 701 millions en 1987 et les experts prévoient une hausse de 7% cette année (*donc 753 millions*) (1).

L'industrie touristique emploie quelque 30 000 personnes (*plein temps et temps partiel*). Ses responsables ont un objectif ambitieux, mais réaliste: devenir la première industrie manitobaine avant l'an 2000.

Roland Lavallée, chef des services d'information à Voyage Manitoba. «Les gens doivent se sentir plus responsables de l'accueil des touristes». Au Canada, les Québécois sont jugés les plus accueillants.

La pub avec Bud

Les atouts ne manquent pas. Roland Lavallée devient intarissable lorsqu'il s'agit de vanter le Manitoba. «Ici, on a tout ce que les gens peuvent vouloir: la nature, la pêche, les courses de chevaux, le ballet, les multiples fêtes durant l'été, Folklorama, le Festival du Voyageur. Winnipeg offre toutes les cuisines imaginables, presque toutes les cultures du monde».

Pour passer le message, Voyage Manitoba a fait appel aux services de Bud Grant, l'ex-Blue Bomber super-connu, au Manitoba comme aux États. La campagne de pub donne des résultats. Voyage Manitoba a déjà reçu jusqu'à 500 appels par jour, notamment d'Américains, pour obtenir de l'info sur notre province. (*Les requêtes venant du Minnesota sont en hausse de 300% par rapport à 86*).

Quand la campagne manitobaine démarrera (*après les élections*), Roland Lavallée espère que les Manitobains auront d'aussi bonnes réactions. «Les Manitobains, en grande partie, ignorent leur province. Ils ne semblent pas prendre le temps de vivre des expériences chez eux.»

Il souhaite aussi que les Manitobains qui prennent leurs vacances ailleurs seront bientôt capables de promouvoir mieux leur province. «Quand on les interrogent sur le Manitoba, ils disent qu'il fait frette! Ils ne parlent pas de la pêche, la cuisine, les montagnes, le désert...»

(1) *Les 701 millions générés en 1987 se répartissent en gros ainsi: 415 millions dépensés par les Manitobains; 168 millions par les autres Canadiens; 96 millions par les Américains; 20 millions par les touristes d'outre-mer.*



photo: Bernard Bocquel

Pour la deuxième année consécutive, l'Association de l'industrie de tourisme du Manitoba (*2000 membres*) a organisé, en conjonction avec Voyage Manitoba, un Salon annuel des vacances. Objectif: vendre le Manitoba aux Manitobains.

Colette Fontaine travaille depuis 14 ans à Voyage Manitoba. L'agent de marketing note que les jeunes ont de plus en plus d'occasions de connaître leur province. «Comme ça, ils pourront découvrir plus vite l'ouverture des gens et voir l'importance d'être ouvert, amical.»

Services améliorés

Voyage Manitoba poursuit ses efforts côté services bilingues.

Outre la bilinguisation de certaines brochures et autres dépliants, le personnel bilingue sera renforcé dans plusieurs centres touristiques.

Ainsi, cette année, à West Hawk Lake, Deacon's Corner, Emerson, au Palais Législatif, au Musée de l'Homme et de la Nature, au bureau central rue Carlton, un service en français sera disponible en tout temps.

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APF Association de la presse francophone hors Québec 1984-1985-1986

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Laurent GIMENEZ
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire relationniste: Annette DUFAULT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

Nos annonceurs ont 3 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

Saint-Boniface comme les autres?

Saint-Boniface n'est pas une circonscription comme les autres. Aussi banale et aussi évidente que puisse être cette affirmation, le point mérite d'être souligné.

On l'aura peut-être oublié pendant les 30 ans du règne de Laurent Desjardins: la personne qui sera élue à Saint-Boniface le 26 avril sera perçue (*qu'elle le veuille et qu'on le veuille ou non*) comme le représentant, non seulement de Saint-Boniface, mais de la francophonie manitobaine.

La raison pour cet état de fait est évidente. Des 57 circonscriptions électorales du Manitoba, seule Saint-Boniface a une majorité d'électeurs francophones. Seule Saint-Boniface élit, systématiquement, un député francophone.

Cette fois, puisque l'obstacle qu'était Laurent Desjardins aux chances électorales des libéraux et des conservateurs n'existe plus, les électeurs de Saint-Boniface ont le choix entre trois candidats francophones.

Dans un sens donc, les électeurs de Saint-Boniface pourront finalement voter en âme et conscience pour le parti de leur choix. Sachant d'avance qu'ils seront représentés par un francophone.

ÉDITORIAL

Par contre, le choix risque de se compliquer un peu. Car Saint-Boniface est aussi une circonscription où le député élu est quasiment assuré d'un poste au sein du cabinet. Si évidemment le parti du député élu forme le gouvernement.

La raison pour cet état de fait est, elle aussi, évidente. Au Manitoba, n'en déplaise à quiconque, les francophones ont une importance qui dépasse largement leur nombre. Sans doute parce que le Manitoba est une province officiellement bilingue.

Mais surtout parce que le Manitoba français a produit plus que sa part de personnes bilingues compétentes. Lorsqu'une personne maîtrise deux langues et deux réalités, elle est déjà supérieure à la moyenne.

En changeant de parti après avoir été élu, Laurent Desjardins a démontré que les électeurs de Saint-Boniface ont eu un représentant au sein du gouvernement malgré eux. Ce n'était qu'après s'être rendu compte que le Parti libéral n'était plus une force au niveau provincial qu'ils ont suivi Laurent Desjardins vers le NPD.

Le 26 avril, on saura d'une façon claire si les Bonifaciennes et les Bonifaciens veulent toujours avoir un représentant au sein du gouvernement. Ou si cette circonscription qui n'est pas comme les autres est peuplée d'électeurs comme tous les autres.

Lucien CHAPUT

LETTRES

- Lucie Rossier évoque l'holocauste des 80 (p. 5)
- Georges Forest écrit à John Turner (p. 5)
- Louise Larivière s'oppose à l'exploitation de l'avortement (p. 6).

Écrivez à:
La Liberté, C.P. 190,
St-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

CAYOUCHE



Impôts: faut-il s'énerver ou prendre tout son temps?

Si vous devez de l'argent au gouvernement, vous avez jusqu'au lundi 2 mai pour expédier votre feuille d'impôts. Si le gouvernement vous doit de l'argent, rien ne presse.

Arthur Chaput, comptable agréé, explique. «Ça arrive que des gens qui attendent un remboursement fassent trois ans d'impôts d'un seul coup. Le gouvernement ne s'en plaint pas. Par contre, ceux qui doivent de l'argent au gouvernement ont intérêt à envoyer leur déclaration à temps. La pénalité s'élève à 5% du montant dû, plus 1% par mois de retard, plus l'intérêt courant, actuellement à au moins 9% par an».

Cette année, beaucoup de Manitobains prennent tout leur temps pour envoyer leur déclaration d'impôts. «Sans doute qu'il y a plus de monde qui doit de l'argent, à cause de la surtaxe de 1% sur le revenu net, par exemple», estime Arthur Chaput.

Le comptable n'a pas remarqué chez sa clientèle des retards par rapport à l'année dernière. «À mon avis, bien des déclarations d'impôts sont préparées, mais pas encore envoyées...»

Bernard BOCQUEL

NOMINATION



Garry Tessier

Monsieur Louis Paquin, directeur général du Festival du Voyageur Inc., est heureux d'annoncer la nomination de M. Garry Tessier à titre de gérant de programmation.

Diplômé de l'Université du Manitoba en Beaux-Arts, M. Tessier a accumulé plusieurs années d'expérience avec les organismes culturels à Saint-Boniface.

Le Festival du Voyageur Inc. est l'organisme responsable de la célébration annuelle du festival d'hiver commémorant la culture et l'héritage que nous ont légués les voyageurs d'antan tout en appréciant les couleurs contemporaines de la culture francophone.

VITE LU, VITE SU

La caisse se refait une beauté

La Broquerie — Les travaux de rénovation de la caisse populaire de La Broquerie, commencés le 1er avril devraient être achevés avant le début du mois de mai.

Les travaux , qui comprennent la réparation de la toiture, la peinture de la façade et la réfection de l'intérieur, représentent un coût d'environ 16 000$. Le tout assumé par la caisse elle-même.

Le français, langue sportive

En principe, il n'est pas question de culture lorsqu'il s'agit de sport. C'est pourquoi l'Association manitobaine d'éducation physique organise des tournois pour les jeunes des écoles d'immersion, aussi bien que des écoles françaises.

L'Association, qui existe depuis 1978, regroupe tous les professeurs d'éducation physique qui enseignent en français. Elle vise surtout à fournir aux éducateurs de l'information concernant l'activité physique en français.

Mais l'Association a aussi comme objectif la promotion de la langue chez les jeunes sportifs. Depuis trois ans, elle prépare un tournoi annuel de badminton pour les élèves des écoles françaises et d'immersion. (1)

Yves Berthelet, professeur d'éducation physique à l'école Précieux-Sang et membre de l'association, est également l'un des organisateurs du tournoi. «La compétition est assez forte parmi les écoles qui participent. On voit que le calibre est assez élevé. C'est encourageant».

Cependant, l'absence de l'équipe varsity (*niveau 11e-12e*) du Collège Louis-Riel n'est pas passée inaperçue cette année. Pour la première fois, le collège a choisi de participer à un autre tournoi le même jour. Yves Berthelet a été plutôt déçu de cette décision.

L'absence de Louis-Riel remarquée

Il remarque qu'au niveau varsity, le Collège Béliveau a remporté le trophée d'équipe sans trop de difficulté. D'après lui, l'équipe du Collège Louis-Riel aurait pu offrir un peu plus de compétition. Et aussi rendre le tournoi plus intéressant.



Colette BRIN

Cependant, il demeure optimiste. Il est persuadé de l'effet positif qu'une telle expérience peut avoir sur les jeunes.

Yves Berthelet aimerait également voir plus d'occasions de ce genre, par exemple une compétition de piste et pelouse. «Ça devrait continuer. Je ne vois vraiment pas pourquoi ça ne continuerait pas.»

(1) *Le tournoi a eu lieu cette année le 15 avril: au gymnase du Collège Louis-Riel pour les niveaux 7e-8e, à l'école Lavallée pour les niveaux 9e-10e, et à l'école Précieux-Sang pour les niveaux 11e-12e. Onze écoles ont participé au tournoi: 6 écoles françaises et 5 écoles d'immersion.*

L'holocauste des années 80

Les années 1939-45 furent témoins de millions de vies humaines empoisonnées dans les chambres à gaz. Aujourd'hui, en 1988 au Canada, grand et beau pays qui se doit de protéger nos foyers et nos droits, des milliers de petits êtres innocents, dans l'enceinte silencieuse de l'utérus sont aussi victimes d'un semblable holocauste.

À un mois, deux mois, trois mois, même plus, ils sont mis en morceaux, jetés aux poubelles de cliniques et hôpitaux de notre province, et du Canada.

Les mamans, les médecins, ceux-là mêmes en qui comme enfants nous avons appris à donner une entière confiance et un amour quasi sacrés sont ceux-là mêmes qui manigancent cet hideux crime alors que souvent le papa ignore sa paternité.

Peux on avoir la paix de la conscience avec des mains couvertes de sang innocent? Ces petits êtres là-haut viendront-ils à votre rencontre à l'heure de la mort? Vous pardonneront-ils de leur avoir refusé la vie?

Oui certainement Dieu pardonne toujours et nous devons aussi faire de même; ne point juger de la faiblesse des autres tout en mettant l'excuse, s'il y a, sur leur ignorance.

Cependant cet holocauste silencieux détruit notre pays, à petit feu et à grands feux, causant un ravage infernal. Ces propres petits canadiens ne verront jamais leurs pères et mères, frères et soeurs, leurs yeux ne verront jamais la lumière du soleil, les astres et les fleurs. Ils ne pourront même jamais respirer l'air pur, chanter et prier.

Il furent détruits avant de naître, leur petits corps sans âme s'est vu jeter aux poubelles alors qu'ils étaient séparés du sein maternel. Une nation au rejet, quelle honte! Où sont les intéresssé? À défaut d'enfants l'on fera venir des étrangers, des athées, des mécréants qui nous écraseront plus tard!

Quand cela cessera-t-il? Nos gouvernants feront-ils enfin quelque chose pour empêcher cette boucherie? Sinon il faudrait changer les mots de l'hymne national «O Canada — ton front est ceint de fleurons glorieux» par «Ô Canada — ton front est peint des foetus égorgés» S.O.S. aux papas — qui souvent ignorent qu'ils sont là. Luttons tandis qu'il est encore temps.

Lucie Rossier
Notre-Dame-de-Lourdes
le 12 avril 1988

Lettre ouverte de Georges Forest à John Turner

Le 9 février j'écrivais au Premier Ministre du Canada au sujet de la récente décision des juges de la Cour suprême du Canada. Je tiens à vous faire part de mes remarques à l'occasion sur cette question.

Dans ma lettre au Premier Ministre, vous noterez le premier paragraphe:

«Je ne connais pas l'attitude que prendra le chef du parti Libéral, ni de ce que dira l'honorable Edward Broadbent. Nous savons, par contre, que le parti de ce dernier a pour un de ses principes politiques celui de favoriser l'avortement sur demande. Néanmoins, j'espère que ces deux honorables hommes auront à coeur le droit à la vie de tous et ainsi feront preuve d'avoir une conscience humaine.»

À cette lettre, je ne peux qu'ajouter deux choses pour le moment:

L'une est d'inclure ci-joint une photocopie de l'annonce parue dans notre hebdomadaire La Liberté du 18 mars, qui est intitulée:

«Lequel est le plus précieux?
L'aigle à naître ou l'enfant à naître

L'autre est de vous dire que je compare l'avortement à la pratique des Romains de jadis, qui pour continuer à festoyer dans l'abus, s'induisaient à vomir. C'est un élément de notre société qui nous conduit à la décadence. La gloutonnerie est une chose, mais le meurtre pour des fins sexuelles d'une forme ou d'une autre est toujours UN MEURTRE.

Nos législateurs doivent agir d'une façon décisive pour protéger la vie de l'enfant à naître. Si le foetus prend 9 mois à se préparer pour naître dans un environnement plutôt hostile, il n'est pas moins humain que la mère qui le porte. De l'ovule jusqu'à sa mort, cet être est homme ou femme et non pas un aigle ou un chien.

Le parti libéral a comme politique sur la question, de donner la liberté de choix à la femme. Je n'ai pas d'argument contre, mais je vous demande de voir, à ce qu'il ne soit pas permis par la mère, ou quiconque, d'abuser du corps de l'enfant à naître qui se trouve dans son ventre.

Cet enfant est un autre corps que celui de la mère. Comme législateurs, vous avez un jugement à la Salomon à faire. La question se pose: Que devons nous faire de l'enfant à naître? Vous, M. Turner, et vos parlementaires, avez le glaive à la main. La décision sera-t-elle la VIE ou la MORT?

Notre civilisation est en déclin, en dépit des avancées scientifiques. Si le parlement canadien rejette cette occasion unique de valoriser le droit à la vie de l'enfant à naître, il aura pavé le chemin pour des milliers d'hommes et de femmes qui ne vivent que d'égoïsme.

Georges Forest
Saint-Boniface (Manitoba)
le 23 mars 1988

LETTRE

L'avortement, ça suffit

M. le rédacteur,

Lors de la présente campagne électorale, on entend beaucoup parler d'avortement, surtout dans les milieux francophones. On en fait même un enjeu politique.

L'avortement n'a, cependant, absolument rien à voir dans cette campagne. En faire le procès pour effrayer la population et soulever son émotivité, c'est de la pure démagogie.

Qu'on cesse donc d'en parler. Qu'on s'attaque, plutôt, aux vrais problèmes et aux vrais enjeux électoraux pour cette province. Comme, par exemple, les services en français et l'avenir de la francophonie.

L'avortement: ça suffit!

Louise Larivière
Saint-Boniface
le 18 avril 1988

• Comment les candidats voient leurs électeurs

La Liberté a parlé aux trois candidats.

À quelques jours des élections provinciales, nous avons posé aux trois candidats de Saint-Boniface deux questions simples.

Premièrement: qu'est-ce qui préoccupe en priorité vos électeurs?

Deuxièmement: quels sont vos atouts pour gagner?

Question no 1:

Quelles sont les principales préoccupations des Bonifaciens que vous avez rencontrés pendant la campagne?

Guy Savoie *(PC)*

La santé et les taxes. «Ce sont deux problèmes qui reviennent souvent. Pour la santé, ce sont surtout les personnes âgés qui sont inquiètes. Les gens en ont aussi assez que l'on gaspille leur argent».

«En fait, les préoccupations des électeurs de Saint-Boniface sont les mêmes que cellesde tous les Manitobains. Les problèmes sont les mêmes pour toute la province. Les questios comme la division scolaire homogène ou les services en français intéressent surtout les leaders, ou les organismes comme la SFM. Très peu de personnes aussi m'ont parlé des questions nationales comme l'accord du Lac Meech ou le libre-échange.

Neil Gaudry *(libéral)*

Les services en français, la gestion scolaire homogène, l'avortement. Ce sont les trois thèmes qui sont revenus le plus souvent au cours de ma campagne. Les thèmes nationaux ont été très peu évoqués».

Lorette Beaudry-Ferland *(NPD)*

La santé et l'avortement. «Les gens veulent s'assurer que les services de santé à l'hôpital de Saint-Boniface seront maintenus. Ils ont aussi très peur que les coûts d'utilisation augmentent».

«Pour l'avortement, les gens me demandent ma position personnelle. On sait que les trois candidats à Saint-Boniface sont opposés à l'avortement. Et les positions des trois partis sur cette question ne sont pas tellement différentes non plus. De toute façon, les provinces devront se plier à la loi fédérale qui sera votée».



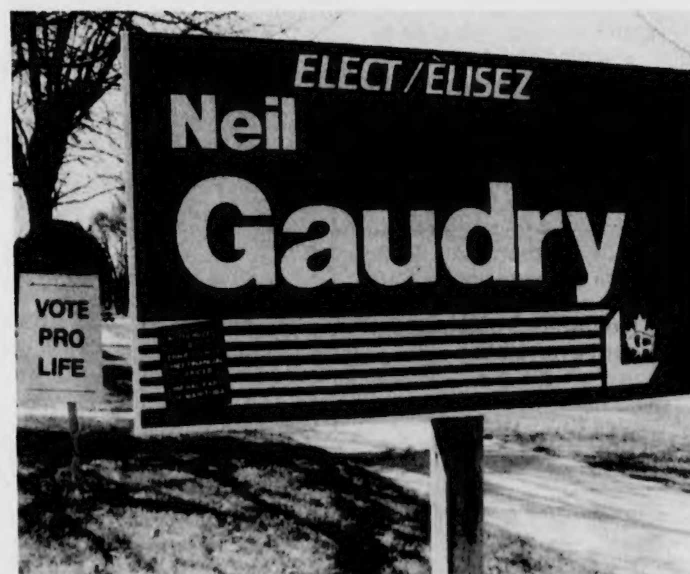




photo Laurent Gimenez

Comme à chaque période d'élections, les panneaux électoraux ont fait leur apparition un peu partout dans la ville. Mais la différence avec les années précédentes, c'est que des pancartes pro-vie ont fleuri à côté des noms de certains candidats (*Neil Gaudry et Guy Savoie*). La campagne publicitaire bat aussi son plein à la radio et à la télévision, au prix de centaines de milliers de dollars (*voir la brève «Élections» page 25*).

• Sur quoi les Bonifaciens prendront leur décision

Question no 2:
Pourquoi devrait-on voter pour vous?

Guy Savoie

Le pragmatisme. «Tous les sondages indiquent que les conservateurs vont remporter le plus de sièges et ont de grandes chances de former le nouveau gouvernement.»

«Les gens sont assez astucieux pour se dire: il faut que notre représentant soit quelqu'un de bien placé. Et on sait que Gary Filmon a clairement dit que je serai le porte-parole des francophones au sein de son gouvernement. C'est un travail auquel je m'engage.»

L'expérience. «La capacité des candidats et leur expérience vont beaucoup jouer. Personnellement, j'ai beaucoup d'expérience au sein de la ville de Winnipeg. J'y occupe la position la plus importante pour un conseiller municipal, et j'ai beaucoup oeuvré pour le renouveau du quartier que je représente. Alors je demande aux électeurs de faire la comparaison avec les autres candidats»

L'avortement. «C'est un fait que les trois candidats à Saint-Boniface sont personnellement contre l'avortement. Mais il faut aussi tenir compte de la position de leurs partis. De son côté, Gary Filmon a dit que si un gouvernement conservateur était formé, on fermerait la clinique de Morgentaler. Et le Manitoba pourrait aussi faire pression auprès du gouvernement fédéral en ce qui concerne la loi sur l'avortement.»

Neil Gaudry

L'honnêteté et l'intégrité. «Cela fait 25 ans que je travaille dans la communauté, et je suis encore impliqué. Je l'ai toujours fait avec honnêteté et intégrité, et je compte continuer. Je suis frappé de l'encouragement des gens. Le support est incroyable. Il y a même des conservateurs qui sont venus me voir pour m'aider.»

La tradition libérale. «La personnalité du candidat est très importante, mais aussi le parti qu'il représente. Quand Laurent Desjardins a quitté les libéraux (*en 1971*) pour rejoindre les néo-démocrates et qu'il a été réélu, on a vu que les gens avaient voté pour l'homme. Mais il ne faut pas oublier non plus que Saint-Boniface est un comté tradionnellement libéral».

Le refus des conservateurs. «Qu'est-ce que les conservateurs ont fait pour les francophones? Ils se sont toujours opposés au français. Il suffit de voir, dernièrement, ce qui s'est passé en Saskatchewan».

Lorette Beaudry-Ferland

L'engagement communautaire. «Les gens veulent élire la personne la plus capable de les représenter. Et ils savent que je me suis beaucoup engagée dans la communauté, depuis des années, et que je la connais bien».

Le refus des conservateurs. «Le NPD est le parti qui a le plus aidé les francophones dans le passé, et qui continuera à le faire. Je reçois l'aide de beaucoup de bénévoles, et à la porte, les gens sont très accueillants. Je sais qu'il y a un vote néo-démocrate solide qui va se manifester».

«Quant aux conservateurs, il ne faut pas compter sur eux pour améliorer la situation des francophones. Il suffit de regarder ce qui se passe dans les provinces où il y a un gouvernement conservateur».

Propos recueillis par Laurent Gimenez.



photo: Richard Turenne

La photo souvenir de la caisse

Au cours du banquet organisé le 9 avril à l'occasion du 50e anniversaire de la caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys, 11 plaques ont été remises aux employés et administrateurs ayant plus de 10 ans de service. On reconnaît, de gauche à droite: René Mulaire (*15 ans de service*), Orise Lapointe (*31 ans*), Philippe Roy (*22 ans*), John Lahaie (*14 ans*), Corinne Poirier (*15 ans*), Hélène Lacasse (*13 ans*), Albert Morrissette (*12 ans*), Jean-Marie Gagnon (*12 ans*) et Marie-Ange Banville (*10 ans*). Absents sur la photo: Olivier Beaudette (*17 ans*) et Joséphat Bédard (*14 ans*).

VITE LU VITE SU

Les taxes augmentent

Saint-Pierre-Jolys — La taxe municipale, payée par les propriétaires de résidences et de commerces, devrait augmenter de 4,2 mille cette année à Saint-Pierre-Jolys, atteignent 68,5 mille.

Pour ce qui concerne les propriétaires de résidences, l'ensemble des taxes (*municipales et scolaires*) augmenteront de 7,1 mille en 1988, atteignant 176,9 mille. Cela représente une augmentation de 50$ pour chaque 7 000$ d'évaluation foncière.

□

Un bazar pour Martin

Sainte-Anne-des-Chênes — C'est le dimanche 8 mai qu'aura lieu la vente de pâtisseries et le mini-bazar organisés annuellement pour le fonds Martin-Courcelles.

Au début, l'argent prélevé servait à couvrir les dépenses pour le traitement dont avait besoin le jeune Martin Courcelles, atteint d'un cancer aux yeux. Depuis, le fonds qui porte son nom vient en aide à des jeunes et leur famille qui ont besoin d'un coup de main financier à cause de maladie.

Le fonds Martin-Courcelles est géré par un conseil d'administration de dix personnes. Il s'agit des cinq élus du village de Sainte-Anne-des-Chênes: Paul Blanchette, Paul Slawinsky, Len Sarna, Mickey Cinq-Mars et Maurice Fiola. Les cinq autres membres sont: Richard Maynard, Robert Tougas, Gérald Gobeil, René Courcelles et Georges Moreau.

Le mini-bazar aura lieu à la Villa Youville entre 12h30 et 15h. Les personnes désirant faire un don au fonds Martin-Courcelles peuvent s'adresser aux bureaux du village de Sainte-Anne-des-Chênes (422-5293).



Lequel des trois partis politiques peut mieux assurer l'épanouissement des Franco-manitobains?







Le Parti libéral et les Franco-manitobains – de vieux amis

Saviez-vous que...


e gouvernement libéral de Pierre Trudeau adopta en 1969 la Loi sur les langues officielles. Les Franco-manitobains pouvaient désormais réclamer des services en français et travailler dans leur langue au sein de la fonction publique fédérale.


e gouvernement libéral de Pierre Trudeau au cours de ses mandats mit en place un vaste répertoire de programmes de financement et de subventions à l'intention des Franco-manitobains en matière d'éducation et d'épanouissement linguistiques et culturels.

Grâce aussi à ces programmes l'éducation française à tous les niveaux y serait assurée.


e gouvernement libéral de Pierre Trudeau est responsable d'avoir enchâssé dans la Constitution canadienne les droits linguistiques des francophones hors Québec.


e Parti libéral de Pierre Trudeau et de Sharon Carstairs — l'article 23 — devant l'intransigeance du Parti conservateur de Sterling Lyon et Gary Filmon, le Parti libéral a défendu les droits des Franco-manitobains. Devant les divisions au sein du Parti néo-démocrate de Howard Pawley, le Parti libéral est resté uni et solidaire avec les Franco-manitobains.


e Parti libéral au plan provincial. Tandis que les gouvernements conservateurs en Saskatchewan et en Alberta suppriment les droits des francophones dans ces provinces, les gouvernements libéraux du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario reconnaissent l'égalité linguistique en adoptant des lois favorisant l'emploi du français et les droits de leurs minorités francophones..

Il y a-t-il un autre choix?

Le 26 avril mettez votre avenir entre les mains de Sharon Carstairs et de son équipe libérale



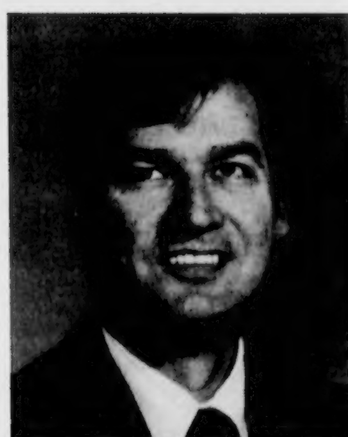
Neil Gaudry
Saint-Boniface



Allan Patterson
Radisson



Chris Sigurdson
Riel



Herold Driedger
Niakwa

Les droits linguistiques. Les services en français

Nous y croyons, nous nous engageons!

Cette annonce est autorisée par Tim Ryan, agent officiel d'Allan Patterson et le comité d'élections de Neil Gaudry.

Ce message a été rendu possible grâce à un appui financier de l'Association libérale fédérale de Saint-Boniface.

Un premier guichet automatique avant l'automne

Les caisses lorgnent le Québec mais se fixent à Saint-Boniface

L'association au mouvement québécois Desjardins; la construction d'un nouveau bâtiment; les guichets automatiques. Trois grands projets au programme de la Fédération des caisses populaires du Manitoba.

Quelque 120 personnes ont participé à l'assemblée annuelle le 16 avril. Concernant l'affiliation de la Fédération au mouvement Desjardins, qui regroupe les caisses populaires du Québec, Normand Collet, président réélu, a été très clair(1).

«D'ici la fin de l'année, nous devrions faire partie du mouvement Desjardins. Il reste à déterminer sous quelle forme». Le principal avantage de cette association, c'est l'accès des caisses populaires manitobaines à l'énorme capital du mouvement québécois.

C'est aussi par l'intermédiaire du mouvement Desjardins que les caisses populaires pourront émettre des cartes magnétiques reliées aux réseaux Interac (*national*) et Plus (*international*).

Désormais, les caisses qui le désirent ont donc la possibilité d'émettre des cartes et même d'installer un guichet automatique. La Fédération s'est engagée à assumer une dépense initiale de 4 à 500 000$ (*pour l'infrastructure*).

Travaux

Il reste à chaque caisse à faire l'achat du guichet et à l'installer, ce qui représente un coût minimum de 50 000$. Pour l'instant, seule la caisse de Saint-Boniface a manifesté son intention d'installer un distributeur. Il pourrait être en service avant l'automne.

Un autre gros projet annoncé à l'assemblée annuelle concerne la construction d'un bâtiment qui abritera les bureaux de la Fédération des caisses et du Fonds de sécurité. Il sera situé à l'angle des rues Cathédrale et Des Meurons, à Saint-Boniface.

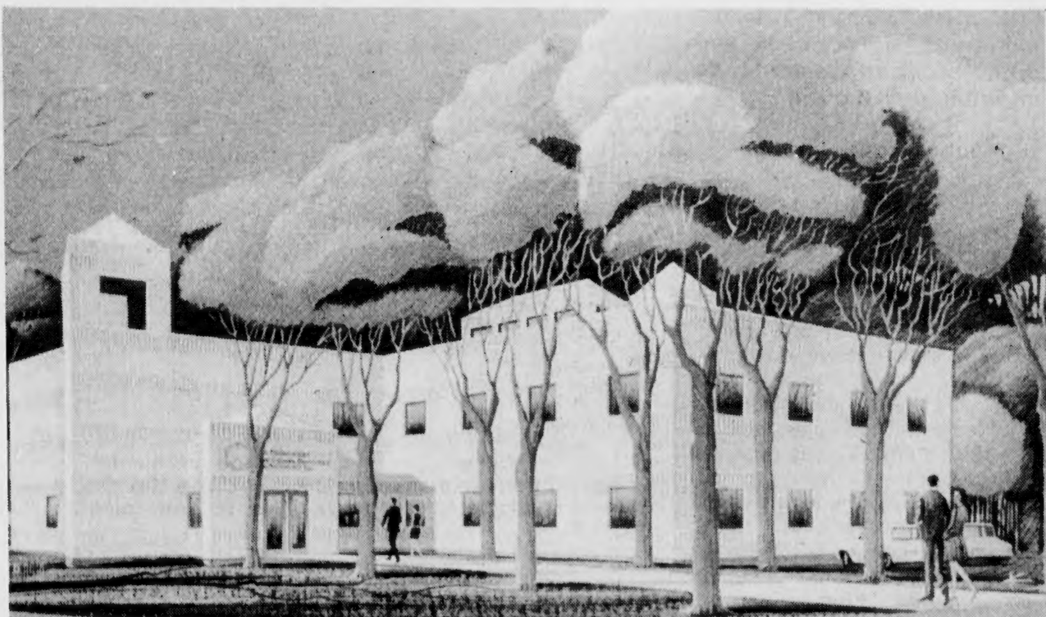


photo: Laurent Gimenez

Le croquis du futur bâtiment de la Fédération des caisses. «Ce seront les premiers locaux bien à nous, précise le président, Normand Collet. Jusqu'à présent, on a toujours loué, et l'espace est devenu insuffisant».

Les travaux, évalués à 1,5 million de dollars, débuteront en juin. Normand Collet précise que, «si tout va bien», ils pourraient être terminés au mois de mars 89.

Deux prix ont été décernés au cours du banquet qui s'est déroulé dans la soirée. L'Ordre du mérite coopératif manitobain a été remis à Maurice Gauthier pour sa «participation remarquable à l'essor de la coopération».

D'autre part, la caisse populaire de Saint-Malo a reçu le Prix Alfred-Rouleau de l'Assurance-vie Desjardins. Un nouveau prix doté de 2 500$ et qui rend hommage à la caisse de Saint-Malo pour «son remarquable apport à la vie communautaire et sociale du milieu qu'elle dessert».

Laurent GIMENEZ

(1) *Deux nouveaux membres ont fait leur apparition au conseil d'administration de la Fédération des caisses: André Chaput (Sainte-Anne-des-Chênes) et Paul Vandal (Ile-des-Chênes). L'exécutif est composé des personnes suivantes: Normand Collet (Saint-Boniface), président; Lorette Cenerini (Notre-Dame-de-Lourdes), vice-présidente, et Roland Philippe (Saint-Claude).*

Les autres membres du conseil d'administration sont Gérald Dorge (Saint-Boniface), Raymond Cormier (La Salle), Aline Gosselin (Saint-Malo) et Joseph Legault (Elie).

Des cours au CUSB et peut-être un manuel scolaire

La coopération force les portes de l'école

Des cours de coopération seront donnés au Collège universitaire de Saint-Boniface dès le mois de septembre. Le Conseil de la coopération du Manitoba a annoncé la nouvelle au cours de son assemblée annuelle du 16 avril.

Maurice Gauthier a également présenté la première ébauche du livre qu'il est en train d'écrire sur l'histoire des caisses populaires au Manitoba: «De la table de cuisine à la rue principale» (1).

Les cours de coopération au CUSB déboucheront sur un certificat. La Fédération des caisses s'est engagée à encourager les employés et les administrateurs des caisses populaires pour qu'ils s'inscrivent à ces cours. «Si nous avons dix personnes en septembre, ce sera un beau commencement», confie Normand Collet, président de la Fédération.



photo: Laurent Gimenez

Quatre des membres du dernier conseil d'administration du Conseil de la coopération (*de gauche à droite*): Raymond Labossière, Denis Maynard, Jeannette Filion-Rosset et Louis Molin. «Le départ de Denis Maynard est une grande perte, indique Louis Molin. Mais son remplacement par le président de la coopérative étudiante, Paul Fournier, démontre notre orientation vers les jeunes».

Le livre de Maurice Gauthier, un projet qui remonte à 1985, s'inscrit dans la politique de formation et d'information que le président sortant du Conseil de la coopération, Louis Molin, a cherché à promouvoir.

«On se lance de plus en plus dans une action de sensibilisation des jeunes, explique Louis Molin. C'est à cela que nous devons consacrer le plus de temps et d'argent. Malheureusement, nos revenus sont limités. Nous avons d'ailleurs demandé une aide supplémentaire (*au gouvernement*) cette année».

Le Conseil de la coopération est actuellement en discussion avec le ministère de l'Éducation afin de mettre au point une édition scolaire du livre de Maurice Gauthier. «Le ministère est très intéressé, mais il faut attendre que le livre sorte, ce qui est prévu pour septembre», poursuit Louis Molin.

Durant l'assemblée annuelle, Louis Molin a annoncé qu'il quittait le Conseil de la coopération(2), car de nouveaux projets de développement l'attendent en Bolivie à l'automne. Après six ans passés au conseil d'administration, dont deux ans et demi comme président, il confie:

Garderies

«Les choses n'ont pas avancé aussi vite qu'on pouvait l'espérer. Dans le domaine des garderies, par exemple, on aurait pu faire plus et plus tôt. Même chose pour l'agriculture.»

«Je crois qu'on prend la bonne direction en se tournant vers les jeunes. Il va peut-être y avoir une période creuse pendant quelques années, mais les coopérateurs à venir seront plus agressifs et plus décidés.»

Laurent GIMENEZ

(1) *Bien que l'ouvrage de Maurice Gauthier ne soit pas encore imprimé (ce devrait être chose faite en septembre), quelque 300 personnes ont déjà passé commande. On peut faire de même en écrivant au Conseil de la coopération du Manitoba, case postale 68, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 (prix du livre: 25$).*

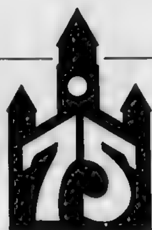
(2) *Un autre membre du Conseil de la coopération depuis de nombreuses années quitte le conseil d'administration: Denis Maynard, directeur de la caisse populaire de Saint-Malo. Une plaque honorifique lui a été remise en remerciement des services rendus.*

Denis Maynard a été remplacé par Paul Fournier, responsable du secteur audiovisuel au CUSB et président de la coopérative étudiante du Collège. Le conseil d'administratiion au complet ne sera connu qu'à la fin du mois.



La communauté de Saint-Adolphe a tenu à rester fidèle à son église, le coeur de sa paroisse. Cette église rénovée qui symbolise depuis 75 ans tous les événements de la foi, de la naissance spirituelle à la naissance éternelle.
Vous pouvez être très fiers de votre réalisation!

Edouard Bonin
Curé de Saint-Adolphe



Quelques repères historiques

C'est le 26 janvier 1913 que les paroissiens ont décidé de procéder à l'érection d'une nouvelle église, pour remplacer la petite chapelle.

• L'église rénovée peut recevoir quelque 90 personnes de plus, soit environ 425 personnes.

• L'église fut construite par M. Aug. Gauthier, d'après les plans de M. Marius Cinq-Mars. Elle mesure 96 pieds de long, 38 pieds de large et 38 pieds de haut; la sacristie mesure 38 pieds de long et 26 pieds de large. Elle a coûté 8 000 piastres, à savoir $6 000 empruntés de la Corporation Archiépiscopale et $1 856 payés avec le résultat du bazar qui a rapporté $1 132 et la souscription, $750.» (*Extraits des registres paroissiaux*).

• Le 1er décembre, Mgr Adélard Langevin bénissait la nouvelle église en présence d'une foule nombreuse. Il était accompagné des révérends pères Prisque Magnan, Loriault, Josaphat Magnan, Lietart et des abbés Chamberland, St-Amand, Desrosiers, Dufresne et Mastai Mirault, curé. Ce même jour, 27 enfants recevaient la confirmation. Depuis, 1235 personnes reçurent les dons de l'Esprit, par la célébration de ce sacrement en notre église.



Une vue de l'église en 1913.

• Le premier baptême fut celui de Rejena Parisien, le 14 janvier 1914. Depuis, 1355 personnes sont devenues membres de l'Église, à St-Adolphe.

• C'est également dans cette église que 5 des 7 enfants de la paroisse devenus prêtres ont été ordonnés. Ce sont: Aimé Aubin et Roland Leclaire, o.m.i., Henri Perron, Léonce Aubin et Marcel Chaput; les deux autres, Roland Chaput et Gérald Leclaire, o.m.i,, furent ordonnés à Lebret, Sask, et Rome, respectivement.

• En 1920, le 23 septembre, Ernestine Lagassé, fille de Philias Lagasse et de Georgina Chamberland, prononçait ses voeux perpétuels comme Fille de la Croix. Treize autres vocations religieuses ont germé dans la paroisse.

• Le premier mariage fut celui de Jean-Baptiste-Louis Parisien et Elisabeth-Ida-Bella Parenteau, célébré le 3 février 1914. Depuis, 269 couples se sont donnés le sacrement de l'amour du Père en notre église.

• Le 24 décembre 1913 avaient lieu les funérailles de Délia St-Jean, épouse de Jean-Baptiste Proteau. Depuis, nous avons célébré la naissance éternelle de 454 personnes en notre temple.

• En 1927, la Cie Guay entreprend la construction du clocher au coût prévu de $1 000.

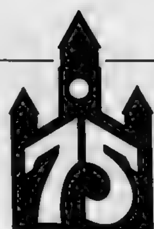
• En 1945, après une souscription spéciale, on place dans l'église la statue de Saint Adolphe.

• En 1947, on finit la sacristie et les confessionnaux.



La statue de saint Adolphe

Le témoin des familles



«Le 75e de l'église? C'est la fête de la paroisse!», lance sans hésiter l'abbé Edouard Bonin, curé de Saint-Adolphe depuis 1982 et rénovateur d'église (*plutôt que bâtisseur...*) de conviction.

Le natif de La Broquerie poursuit sur le même ton enjoué: «C'est la fête de la paroisse, parce que fêter un building, ça n'a pas de sens. Mais fêter le lieu de rassemblement du peuple qui vient célébrer des événements de la foi, ça, ça vaut la peine».

«L'histoire de l'église de Saint-Adolphe, c'est l'histoire des familles de la paroisse, c'est l'histoire du bac, de ceux qui se sont noyés à cause du bac, c'est l'histoire du fermier qui cultivait avec sa charrue et ses chevaux. Ce 75e est donc plus que l'histoire d'une église, mais bien celle des familles de Saint-Adolphe».

Pourtant, ce 75e, qui sera célébré en grandes pompes dimanche 24, aurait bien pu ne pas avoir lieu. Il était en effet fortement question de bâtir une nouvelle église durant les années 70.

«En novembre 82, raconte le curé de 49 ans, j'ai envoyé une lettre aux paroissiens et posé la question: rénover ou démolir? À l'unanimité, les paroissiens ont opté pour la préservation de leur église.»

«Car cette église n'est pas seulement un bâtiment. Elle représente vraiment le coeur de la communauté chrétienne, autour duquel les gens se rassemblent».

Et de plus en plus, les paroissiens se rassemblent. «La pratique religieuse est encore très bonne à Saint-Adolphe. Les familles viennent ensemble à l'église. Quand on vient d'une paroisse urbaine, on n'est pas habitué à cela», note l'ancien prêtre à Christ The King.

«Depuis deux ans, le nombre de volontaires pour toutes sortes de projets est pas croyable, que ce soit pour nettoyer l'église ou planter des arbres. En 1986, un groupe de volontaires a planté 90 arbres en une heure et demie!»

«Les volontaires ne manquent pas non plus pour les services religieux. Le 24, ça va être formidable. On attend à peu près 500 personnes. Francophones et anglophones vont venir célébrer, chanter leur foi dans une messe bilingue où les chants sont adaptés à une assemblée bilingue».

Edouard Bonin aime adapter, traduire, préparer des services religieux qui collent à la réalité d'une situation. «La préparation de la messe bilingue est faite en sorte que la personne qui ne comprend pas une des deux langues peut suivre dans son livre et participer».



photo Bernard Bocquel

Le curé Edouard Bonin. «Les gens ont été consultés, ont dit oui à l'église et ont payé pour leur église».

La clé: la confiance

«À Saint-Adolphe, il y a l'organiste, mais pas de chorale. Il y a 300 personnes qui chantent. La participation au chant liturgique est formidable. On est fier d'entendre les gens de Saint-Adolphe chanter leur foi».

Comme curé, l'ancien vicaire à la Cathédrale se voir comme «un animateur, une personne ressources. J'ai été formé à l'Action Catholique: faire, faire avec, faire faire».

«Un curé doit montrer qu'il est capable de faire des choses, de former les gens pour qu'ils puissent faire ensuite les choses eux-mêmes. La clé, c'est d'obtenir la confiance des gens et avoir confiance qu'ils sont capables de prendre leur vie en main. Pas juste dans le domaine matériel, mais aussi spirituel».

Bernard BOCQUEL

Les rénovations en 3 étapes

La restauration de l'église de Saint-Adolphe s'est effectuée en trois phases.

1983. Restauration des fondations. Coût: 47 100$ (*32 000$ étaient en banque dans un fonds spécial. Cet argent avait été ramassé via des bazars dans les années 70*).

1984. Réparations extérieures (*entrée, portes, fenêtres*). Coût: 65 000$. Une campagne de prélèvement de fonds organisée par les Chevaliers de Colomb a permis de collecter 58 000$ en trois semaines. La différence a été comblée par la quête.

1987: Réparations intérieures (*plus un nouvel orgue*). Coût: 170 000$. Une campagne de prélèvement de fonds menée par 44 volontaires sous la direction des syndics a rapporté 103 000$. (*Les syndics: Gilles Chaput, Denis Robert, président de la campagne, Louis Boisjoli, Huguette Phaneuf et David Milette*).

«C'est important de souligner que ce sont les paroissiens et non un organisme qui se sont organisés pour prélever l'argent», indique l'abbé Edouard Bonin.

Il reste une dette de 58 300$, qui devrait être épongée d'ici les trois prochaines années. Ou plus tôt si des dons étaient faits.

le CultuRel


photo: Daniel Tougas

photo Daniel Tougas

Les Intrépides en mini-tournée!

De l'élan

En créant le plus récent spectacle des Contemporary Dancers, le chorégraphe Tedd Robinson (à gauche) a donné la liberté entière au compositeur musical, Philippe Dupas. Sa seule suggestion était celle-ci: Si tu penses à une chose, fais le contraire!

Les Danseurs contemporains remontent sur les planches cette semaine dans «He Called Me His Blind Angel» au théâtre Gas Station. (*De mercredi à samedi, à 20h30, jusqu'au 30 avril*).



Daniel TOUGAS

Sommaire

«Le frisson du cirque»

Un chorégraphe québécois avait dit une fois de Tedd Robinson: «Il est le chorégraphe anglophone le plus francophone que je connais!»

C'est une remarque que le directeur artistique des **Contemporary Dancers** était ravi d'entendre de **Daniel Léveillé**, l'un des chefs de fil de la nouvelle danse au Québec.

«Vraiment, je ne peux pas imaginer un plus beau compliment», lance **Tedd Robinson** entre deux bouchées de pain pita dans un café de la rue Osborne.

Pour rire, **Daniel Léveillé** s'était empressé d'ajouter: «Évidemment, tu demeure quand même un anglophone, mais il y a un petit quelque chose...»

C'est ce «petit quelque chose» indescriptible que les Manitobains ont la chance de découvrir à nouveau au **théâtre Gas Station** (*445, avenue River*).

Si on se fie aux spectacles passés des Danseurs contemporains, cette nouvelle création, **«He Called Me His Blind Angel»**, nous en mettra plein les yeux.

«On peut s'attendre à voir de la bonne danse, des éléments théâtraux et quelques trucs qui sont passablement choquants», note **Tedd Robinson.**

Le chorégraphe de 35 ans natif d'Ottawa ajoute: «J'ai essayé d'y mettre un peu de l'excitement du cirque».

Évidemment, la première question qui vient à l'esprit quand on pense à la danse moderne c'est **«est-ce que je vais comprendre?»**

La réponse plutôt réconfortante est celle-ci: il n'y a rien à comprendre. Ce qu'on peut ressortir du spectacle, c'est une esthétique, la beauté, la laideur, la juxtaposition de «moods» choquants.

«Le spectacle a été créé de façon émotionnelle et non pas intellectuelle, ça coule plutôt comme un rêve», explique le directeur artistique depuis 1984.

La Ville

La recette de **Tedd Robinson** est simple: «Il faut se laisser aller. Il faut être prêt à accepter les changements, l'évolution de la danse. C'est important de relaxer, voir sans trop questionner, pas chercher à trouver un sens à tout ce qu'on voit.»

He Called Me His Blind Angel, un spectacle «sans entracte qui dure une heure et 30 secondes, au dernier compte» sera interprété en juin par les Contemporary Dancers au **Canada Dance Festival** à Ottawa.

Et, à Winnipeg, dans le **Village Osborne**, jusqu'au 30 avril


Ce pastel sur papier de Sonia Boyce, intitulé Missionary Position 1, fait partie de l'exposition The Impossible Self à la Galerie d'art de Winnipeg jusqu'au 10 juillet.

Winnipeg: La Mecque musicale?

Pendant au moins deux jours cette fin de semaine, notre ville deviendra La Mecque de la musique canadienne.

Le 23 avril au **Marlborough Inn** et le 24 avril dans les studios d'enregistrement de la ville, on prévoit des ateliers avec des personnes clé de la scène musicale, comme le gérant de **Bryan Adams** et de **Loverboy, Bruce Allen.** Ou encore celui qui choisit les artistes pour l'étiquette «Trafic» de **Daniel Lavoie, John Dufour.**

«On pourrait facilement essayer pendant un an de rencontrer les individus qui seront là cette fin de semaine. C'est une chance inouïe», affirme le gérant de **Hart-Rouge,Roland Stringer.**


photo: Daniel Tougas

Cette fin de semaine à Winnipeg: «Welcome to the Machine: An inside look at the business of music». Ci-haut, Roland Stringer de Hart-Rouge: «une chance inouie»

Gâtez-vous



Place au livre!

Ce ne sont pas les activités qui manquaient au Manitoba pendant le 10e Festival national du livre qui se terminait le 22 avril . En plus de leurs projets particuliers, bon nombre d'écoles ont reçu la visite de deux auteurs québécois, Jacques Pasquet et Yves Beauchesne (ci-haut).

La semaine s'est terminée en grand avec le premier Colloque des écrivains en herbe le 22 avril au Collège de Saint-Boniface. Plus de 255 représentants de la première à la douzième année, venus de 52 écoles françaises et d'immersion, devaient participer.

Le photographe **Robert Barrow** réclame son droit d'auteur dans une exposition intitulée: «**Any Reproduction By Any Means in Whole or in Part**». Les oeuvres du photographe manitobain sont en montre à la **Floating Gallery** au 218-100, rue Arthur (*Artspace*), jusqu'au 7 mai.

Des bijoux, des oeuvres, des objets originaux, en voulez-vous en v'la! La vente annuelle **Spring Craft Sale** au Centre des congrès mettra en vedette 60 artisans et designers: de la poterie aux peintures, en passant par les jouets, tout est là.

(Les heures d'ouverture: le 27 avril de 19h à 22h; le 28, 29 et 30: de 11h à 22h et le 1er mai de 11h à 18h).

A la télé cette fin de semaine, le dessin animé canadien qui a remporté un Oscar aux **Academy Awards 88** sera présenté le dimanche 24 avril.

L'homme qui plantait des arbres du Montréalais **Frédéric Back** passera à Radio-Canada à l'émission **La semaine verte** le 24 avril, à 11h du matin.

Des documentaires et films de fiction de l'**Argentine** et de la **Nouvelle-Zélande** feront partie de **Couterparts II**, le Festival international de films gais et lesbiennes, du 22 au 30 avril.

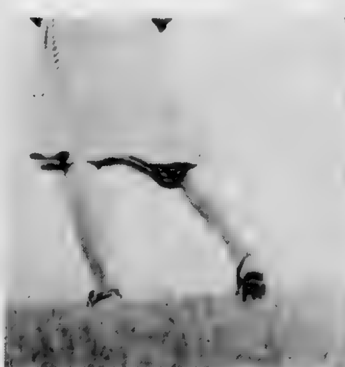
Les films, qui examineront les questions sociales et politiques qui entourent l'homosexualité, seront projetés dans trois salles en ville: au **Cinéma Main** (*au 245, rue Main*), à la **Galerie d'art de Winnipeg** (*300, boulevard Memorial*) et à la **galerie Plug-In** (*175, avenue McDermot*). Billets et info au Plug-In (942-1043).

L'**hôpital des enfants** organise une vente de livres au **Centre St-Vital** du 25 avril au 7 mai. L'argent recueilli servira à la recherche en pédiatrie.

L'**interprète d'une nouvelle** vague québécoise, **Marie Philippe** se produira au **Rendez-Vous** à Saint-Boniface, le 13 mai. En première partie: un groupe qui a beaucoup plu pendant le **Festival du Voyageur, Nouveau Station Wagon**, composé de Johnny Comeau, Solange Campagne et J. Knutsen. (*Billets 10$*).

De Seattle cette semaine nous vient un groupe folk-pop peu ordinaire. **Uncle Bonsai**, c'est trois musicien(ne)s, aux harmonies surprenantes, qui maîtrisent bien les plaisanteries sur scène. Cette formation a beaucoup plu au **Festival folk de Winnipeg** en 1987. (*Deux spectacles à la Galerie d'art, le 22 avril, à 19h30 et à 21h30*).

L'un des cinq films choisis par le Canada pour la **Semaine des critiques à Cannes** est à l'affiche de la **Cinémathèque** dans le **Artspace** au 100, rue Arthur, jusqu'au 28 avril. **Tales From the Gimli Hospital** est un film tourné à la manière des années 20 et 30 par le Winnipégois **Guy Maddin**. C'est à voir.




Des photos de Robert Barrow sont en exposition à la Floating Gallery.



Morning's At Seven ***(au Manitoba Theatre Centre).*** **Cette dernière pièce de la saison au MTC, située dans une petite ville du mid-west américain, ressemble à un après-midi passé dehors assis sur une chaise pliante. Après deux heures et demie, on n'est pas sûr si on s'est reposé, ou si on a gaspillé notre temps.**

Le rythme lent de cette pièce de Paul Osborn n'aide pas à ranimer les personnages qui sont peu attachants. En ce début de printemps, je vous recommanderais plutôt la chaise pliante dehors! ***(Au Manitoba Theatre Centre, jusqu'au 30 avril).***

L'espace comme si vous y était! Le film **Imax** d'un voyage en navette spaciale «**The Dream Is Alive**» se poursuit au cinéma **Imax Place Portage**. Ça vaut la peine d'être vu. Les heures de séances au 956-IMAX (4629).

La toujours originale galerie **Plug-In** expose les oeuvres de **Jim Miller** jusqu'au 8 mai. L'exposition s'appelle «**Poison Pen**». Au **Centre culturel franco-manitobain**, la peintre **Gaëtanne Simonne Sylvestre** nous offre ses «**Liens d'enfance**» jusqu'au 28 avril.

C'est un brin de **Gaîté** parisienne qui remplira la salle du Centenaire. **Le Ballet royal de Winnipeg** revient de sa tournée des provinces de l'Ouest au début de mai pour préparer quatre oeuvres courtes (*dont une sur une musique d'***Offenbach**) du 4 au 8 mai.

Le film «**Anna**», qui était en nomination pour un Oscar le 11 avril, s'est finalement rendu dans les cinémas de l'Ouest canadien. Le film qui met en vedette **Sally Kirkland** commence ce vendredi 22 avril au cinéma **Garrick**.



Le dessin animé de Frédéric Back a remporté 15 prix internationaux avant de remporter l'Oscar du meilleur film d'animation aux Academy Awards. Radio-Canada rediffuse cette histoire d'un berger solitaire, dimanche. Voir le Gâtez-vous.

Une mini-tournée pleine de surprises

Les Intrépides à travers les siècles

Ceux qui suivent les Intrépides depuis leurs débuts vont avoir une petite surprise en voyant la chorale en tournée cette semaine.

Après une succession de couleurs, de robes et de vestons, la chorale franco-manitobaine prend un «look» plus formel: **la toge bleue.**

Ce n'est qu'une des initiatives de la présidente des Intrépides, **Charlotte Tétreault.**

«C'est la première fois dans son histoire que la chorale porte des toges, lance avec entrain celle qui est membre des **Intrépides** depuis une vingtaine d'années. On réglait les derniers détails cette semaine et les toges seront prêtes pour le premier concert à **Haywood** vendredi!»

La mini-tournée des Intrépides, commencera le vendredi 22 avril à 20h à la salle communautaire de **Haywood**. Le lendemain, le samedi 23, à 20h, c'est à **La Broquerie** qu'on chantera.



photo: Daniel Tougas

Le directeur de la chorale des Intrépides, Bruce Waldie. Des chansons de tous les siècles.

Renouvelé

Le tout se terminera à la salle Pauline-Boutal du **Centre culturel franco-manitobain** à 20h le 30 avril.

Charlotte Tétreault a raison d'être enthousiasmée. **Les Intrépides** repartent cette année d'un pied plus ferme après deux années (*84-85 et 85-86*) sans spectacle.

«La chorale a ratifié sa première constitution au début de l'année, précise le directeur de la chorale depuis deux ans, **Bruce Waldie**. Elle est en train de se reformer, avec un conseil d'administration et des membres élus. Ça se concrétise et ça facilite les choses au niveau des subventions.»

Ô Canada

Dans cette atmosphère de renaissance, la nouvelle présidente n'hésite pas à y mettre du sien. En plus du look renouvelé des **Intrépides, Charlotte Tétreault** a repris certains projets qu'on avait laissés sur les étagères.

«Il y a quelques années, on avait enregistré **l'Ô Canada** à quatre voix, en quatre différentes versions, françaises et anglaises. Cette année, on a décidé de vendre ces cassettes aux écoles, on a créé un dépliant pour l'annoncer».



photo Daniel Tougas

Pour 89, la présidente des Intrépides Charlotte Tétreault (ci-haut) aimerait voir une «soirée cabaret» des Intrépides, un café français chantant. «Les Intrépides fourniraient à la fois le chant et le service aux tables!», lance la présidente.

Bien que son mandat finisse au mois de mai de cette année, **Charlotte Tétreault** n'a pas fini de trouver de nouvelles façons de mieux faire connaître la chorale.

La réunion annuelle des Intrépides aura lieu le 12 mai.

□

Vente d'équipement photo. La galerie des photographes manitobains, la **Floating Gallery**, organise une vente/échange d'équipement photographique.

La vente aura lieu au quatrième étage de l'édifice **Artspace** (*au 100, rue Arthur*) samedi 23 avril de 11h à 16h.

Au programme

C'est la variété qui sera le mot clé pour cette mini-tournée manitobaine des Intrépides.

Après le **Requiem de Verdi** en compagnie de l'**Orchestre symphonique de Winnipeg** l'an dernier, les Intrépides nous reviennent avec un programme qui traverse les siècles.

«On a préparé un pot-pourri de belles chansons, indique le directeur, **Bruce Waldie**. Il parcourt tous les siècles, du 15e au 20e. De la musique folklorique canadienne-française jusqu'à une messe du 16e siècle!»

La chorale de 32 choristes, dont plusieurs nouveaux membres, montera sur les planches dès vendredi 22 à **Haywood.**

À la une. Si je vous lance les noms **Fred Davis, Betty Kennedy** et **Pierre Berton** vous pensez à quoi? Bzzz! **Front Page Challenge**? Exactement! Maintenant, accueillons notre prochain invité...

On enregistrera trois émissions de **Front Page Challenge** à Winnipeg le 6 mai prochain. L'argent recueilli (*Les billets sont 10$ ou 100$ si vous voulez faire un don*) ira à **l'Association canadienne de la santé mentale.**

Front Page Challenge fête cette année son 30e anniversaire. L'enregistrement se fera au **Manitoba Theatre Centre** (*billets au guichets Bass*).

En plus du panel de questionneurs habituel, qui comprend aussi **Allan Fotheringham,** les invités spéciaux seront **Roy Bonisteel** (*Man Alive*) et **Louis Del Grande** (*Seeing Things*).

Vous avez des événements culturels à signaler? Appelez au 237-4823

Les artistes de l'Ouest regroupés

On est en train de mettre sur pied une agence artistique qui regrouperait tous les artistes de la scène (*francophone*) dans l'Ouest canadien.

C'est l'**Association canadienne-française de l'Alberta** qui coordonne le projet. Dans un premier temps, on vise à recruter les artistes francos de l'Ouest qui sont prêts à faire des tournées.

Le deuxième objectif est de publier un **«catalogue de l'offre»** dans lequel tous les artistes de la scène figureront. De plus, l'agence veut faire venir des artistes de l'Est qui voudraient faire des spectacles ici.

Cette agence, qui sera lancée en septembre 88, emploiera quatre personnes dans ses bureaux à **Edmonton,** grâce à une subvention de 75 000$ du **ministère de l'Emploi et de l'Immigration.**

(Information au (403) 423-1680, demandez Yves Caron).

□

Dave Brubeck à la télé. Le musicien jazz, **Dave Brubeck,** sera à la télévision de **Radio-Canada** le vendredi 29 avril à 20h30 à l'émission consacrée au **Festival international de jazz de Montréal.**

Rappelons que **Dave Brubeck** et son quatuor participeront à la saison 88-89 du **Ballet royal de Winnipeg** (*l'an prochain*).



Les candidats à Saint-Boniface ont mis beaucoup d'accent sur les panneaux publicitaires pendant la campagne électorale. Malheureusement, il est rarement à la bonne place!

La Tougâterie. Chacun des candidats en lice pour le siège de Saint-Boniface le 26 avril a décidé de mettre «l'accent» sur des choses différentes.

En effet, leurs affiches en témoignent! Qu'est-ce que vous voulez, les dessinateurs d'affiches ne sont pas tous passés par l'immersion!

Sur les panneaux du candidat libéral, **Neil Gaudry**, on lit: **«Elect/Élisez»**.

Du côté des néo-démocrates et **Lorette Beaudry-Ferland,** c'est «Elect/Eliséz». (*Plusieurs ont déjà rectifié l'erreur au pinceau.*)

Guy Savoie et le Parti progressiste-conservateur n'ont pas voulu prendre de chances avec ce fameux mot «Élisez». Ils ont décidé de l'omettre de leurs affiches complètement.

Il reste à voir maintenant lequel des candidats pourra «conjuger» assez de votes pour représenter Saint-Boniface!

Hockey

Le choix des joueurs, l'arbitrage, les trophées...

La HTHL veut continuer d'affiler ses patins

Pour le président de la ligue de hockey Hanover-Taché, une chose est claire: ce sont les joueurs locaux qui font la force de la ligue.

John Anderson a vu d'autres ligues plier bagages parce que les partisans de la ville ou du village ne connaissaient pas un seul joueur de leur équipe «locale».

«C'est ce qui a fait réussir notre ligue de hockey depuis sa fondation», explique le président de la Hanover-Taché depuis 6 ans.

Les représentants des dix équipes du sud-est manitobain se rencontreront dans quelques semaines pour discuter de façons d'améliorer leur ligue. La question des joueurs «importés» sera à l'ordre du jour.

«Importés»

«Il y a plusieurs choses qu'on peut faire, affirme John Anderson. On peut agrandir le rayon dans lequel les équipes choisissent leurs joueurs. On peut aussi éliminer les joueurs «importés» complètement.

En ce moment, la constitution de la ligue stipule que les joueurs d'une équipe doivent habiter dans un rayon de six milles autour du village ou de la ville. Également, toute personne qui a habité le village ou la ville en question pendant trois ans (*à un moment ou l'autre de sa vie*) peut jouer avec cette équipe.

Le règlement des «importés» a été remis en cause à quelques reprises cette année, indique John Anderson.

Lac Falcon

«Sainte-Anne a demandé la permission d'ajouter Dale Armour à ses rangs. Dale Armour n'a jamais habité à Sainte-Anne de sa vie. Au mieux, il est passé à côté en empruntant la trans-canadienne pour s'en aller au Lac Falcon!»

«Aussi, il y a le cas de Niverville. Leur rayon de six milles s'arrête juste à la frontière de Sainte-Agathe. Les joueurs qui vivent d'un côté de la rivière Rouge peuvent se joindre à l'équipe, de l'autre côté, non. Ça crée des complications».

Parmi les autres sujets qu'on examinera dans quelques semaines: les nouvelles équipes, l'arbitrage et la remise des trophées.

Préjugés

Du côté des nouvelles équipes, John Anderson a eu des échos que **Saint-Jean-Baptiste** voudrait se joindre à la ligue. «Je vais leur suggérer de se rendre à la réunion plénière pour en parler plus longuement».

Quant aux arbitres, le résidant de Niverville depuis 12 ans affirme que le système n'a jamais été aussi bon.

«C'est la première année où on a utilisé trois arbitres par partie. Je crois que toutes les équipes sont d'accord que c'est un système supérieur. Ça leur coûte quelques dollars de plus, mais c'est plus fiable».

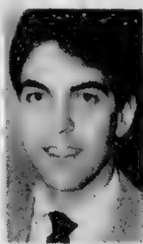
«Il se peut que l'an prochain, on demandera à l'équipe locale de choisir elle-même les deux arbitres de lignes (*qui aident l'arbitre principal*)».

Pour la question de la remise des trophées, le président résume cela en une phrase: «On est toujours à la recherche de façons d'éviter les préjugés personnels dans le choix des gagnants des trophées.

Daniel TOUGAS

Si je pouvais, je serais Otto!

Les amateurs de séries ne sauront plus où donner de la tête dans les prochains jours. Alors comptez sur moi pour vous glisser quelques commentaires reposants...



André BRIN

• Si Sean Burke est le nouveau Ken Dryden, et que les Devils seront l'équipe surprise en 88, comme l'était le Canadien en 71, je me dois de signaler une autre équipe qui répète une autre histoire.

Comparons les North Stars de 1980 aux Bruins de 1988. Les North Stars avaient un noyau de joueurs très jeunes à chaque position. Ils avaient Craig Hartsburg, Tom McCarthy et Dino Ciccarelli.

Les Bruins de 88 comptent énormément sur certains de leurs jeunes comme Glen Wesley, Bob Sweeney et Cam Neely. Les North Stars avaient de plus de jeunes vétérans comme Bobby Smith, Curt Giles et Brad Maxwell. Et, à la suite des Olympiques, Minnesota recevait Neal Broten et Steve Christoff.

Boston, pour leur part, ont des jeunes vétérans comme Gord Kluzak, Steve Kasper et Michael Thelven. Bobby Joyce et Craig Janney arrivent des Olympiques. Ce sont des ressemblances importantes. Les Bruins sont sans aucun doute plus forts que les North Stars de 80 (*finalistes en séries*) puisqu'ils peuvent vanter la présence de Raymond Bourque et de Ken Linseman.

Mais les deux équipes abondent en potentiel. Les North Stars ont, par la suite, dégringolé au classement. Les Bruins ont le potentiel de faire le contraire.

• Une fois pour toutes: qui a le meilleur tir? Stéphane Richer ou Brett Hull? Quand je vois un but de Hull, j'ai l'impression que Mike Bossy est de retour! Il a tendance à compter tous ses buts de la même façon, c'est-à-dire en utilisant les poteaux.

Le tir

Richer, pour sa part, impressionne avec sa force de frappe. On a l'impression que même si le gardien savait où allait le tir, il n'aurait pas le temps de se déplacer.

• Si je pouvais être n'importe quel joueur en série, je voudrais être Joel Otto. Si Otto avait joué dans les années 60, il serait devenu une légende à la Paul Bunyan. C'est l'ultime «avant de frappe» (*power forward*) de la Ligue Nationale.

• Nommez-moi un défenseur qui combine mieux l'attaque et la défense que Brad McCrimmon, Scott Stevens ou Raymond Bourque. Depuis quelques années, Bourque était en tête. Mais Stevens n'est pas loin.

• Qui est le vrai Adam Oates? Est-ce Adam Oates, joueur adéquat, de la saison régulière? Ou est-ce le Adam Oates, as à l'attaque, des séries?

• Notez bien, c'est Brian Hayward qui est de nouveau devant les filets du Canadien en séries. Patrick Roy pourrait être relégué au banc pour la deuxième année de suite.

• Le joueur le plus sous-estimé du circuit: John Chabot des Red Wings. Un des meilleurs fabricants de jeux de toute la Ligue.

VITE LU VITE SU

Jeux olympiques en région

La Rouge — Des Olympiades se dérouleront le 19 mai pour les étudiants de la 1er à la 12e année des écoles de Sainte-Agathe, Saint-Malo, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre-Jolys et Letellier.

Contrairement aux deux précédentes, tous les élèves (*à part les maternelles*) seront concernés, ce qui représente entre 800 et 900 jeunes.

Dans chaque village, les étudiants constitueront une ou plusieurs équipes portant le nom d'un pays partiellement ou totalement francophone.

Les pays retenus sont les suivants: à Sainte-Agathe, Canada et France; à Saint-Pierre-Jolys, Haïti, Suisse et Egypte; à Saint-Malo, Maroc et Belgique; à Letellier, Monaco; à Saint-Jean-Baptiste, le Mali, le Vietnam et l'Algérie.

Pour les compétitions, chaque école accueillera les étudiants de toute la division appartenant à certaine catégorie d'âge.

NOMINATION CN



John D. Weldon

Le premier vice-président du Marketing du CN, M. P.A. Clarke, est heureux d'annoncer la nomination de John D. Weldon au poste de vice-président adjoint des Minerais, minéraux et métaux. Cette fonction nouvellement créée s'inscrit dans le remaniement que le CN a entrepris en vue de fournir un meilleur service à sa clientèle.

M. Weldon est chargé de la commercialisation de tous les aspects des services de la compagnie reliés aux minerais, minéraux et métaux. Il travaille en collaboration avec les entités régionales et la Direction générale. Ses bureaux sont situés à Toronto.

Préposé(e) aux mariages

Le(la) préposé(e) est chargé(e) de travaux administratifs et de travaux de bureau se rapportant à la Loi sur le mariage. Il(elle) est le(la) principal(e) employé(e) chargé(e) de la délivrance de licences de mariage et donne d'autres services au grand public

Il est indispensable que le(la) candidat(e) possède plusieurs années d'expérience dans les domaines du travail de bureau et des communications avec le public. Il(elle) doit être capable de vérifier des informations, de s'occuper du classement et de la correspondance. Il serait souhaitable que le(la) candidat(e) sache tenir une caisse et se servir d'un ordinateur ou d'une machine de traitement de textes. La faculté de s'exprimer couramment dans les deux langues officielles sera un atout. On tiendra compte du programme d'action positive dans le processus de sélection

Salaire: de 20 350$ à 23 811$ par année

Concours no: 1782

Date de clôture: le 2 mai 1988

Veuillez envoyer votre candidature à

Services communautaires Manitoba
Division des ressources humaines
270, rue Osborne nord
Winnipeg (Manitoba) R3C 1V7

LA DIVISION SCOLAIRE DE TRANSCONA-SPRINGFIELD no 12

est à la recherche

d'orienteurs(euses)

désireux(ses) de travailler dans le domaine de l'orientation, à plein temps ou à temps partiel, au sein de programmes d'immersion française et de programmes réguliers d'anglais, à partir du 31 août 1988.

Exigences: Brevet d'enseignement du Manitoba valide, formation et expérience en orientation. Un des postes exige une personne parfaitement bilingue (français et anglais) avec formation/expérience en orthopédagogie.

Veuillez faire parvenir votre demande par écrit, accompagnée d'un curriculum vitae, de trois références et de copies des relevés de notes avant **le 29 avril 1988** à l'adresse suivante:



Bureau du surintendant
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba) R2C 3Z4

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-ROUGE no 17

est à la recherche d'un(e)

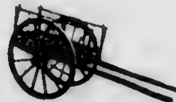
coordonnateur(trice)

en éducation religieuse.

Ce poste est un poste à demi-temps (50%) et l'entrée en fonctions est pour le début de l'année scolaire 1988-1989.

Qualités requises:
- doit être parfaitement bilingue (français et anglais);
- doit avoir une excellente connaissance des programmes de catéchèse (niveaux élémentaires et secondaires).

Veuillez faire parvenir votre demande, accompagnée de votre curriculum vitae, ainsi que tout autre renseignement pertinent au plus tard le **13 mai 1988** à:



Ron Perron
Directeur général
Division scolaire de la Rivière-Rouge no 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0 Tél.: 433-7815

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC

invite des demandes pour le poste de

directeur(trice)-général(e)

La personne choisie devra aider à la formulation et à l'administratiion des politiques divisionnaires en ce qui concerne:

- la planification; le contrôle et l'embauche du personnel; la coordination et la surveillance des programmes éducationnels du jardin à la douzième; et, la coordination d'autres programmes tels qu'assignés par la Commision scolaire.

Le candidat doit:

- être fonctionnellement bilingue — français et anglais;
- avoir administré avec succès dans un context éducationnel;
- posséder ou être en mesure d'obtenir un certificat professionel d'instituteur pour la province du Manitoba;
- posséder l'abilité de diriger et de travailler avec le public et le personnel.

Salaire: négociable.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur curriculum vitae avec trois références avant **le 30 avril 1988** à:

Président
Division scolaire du Cheval Blanc no 20
C.P. 160
Elie (Manitoba) R0H 0H0



SOCIÉTÉ DE TÉLÉPHONE DU MANITOBA

La Société de téléphone du Manitoba, société de la Couronne depuis 1908, offre une gamme variée de services en matière de télécommunication à l'ensemble de la province du Manitoba. La Société s'efforce de se tenir à la fine pointe de la technologie, dans un domaine qui exige d'avoir du personnel hautement qualifié, pour répondre ainsi aux défis et aux besoins de notre monde

Voulant demeurer fidèle à ses engagements, le Service des relations publiques de la Société de téléphone du Manitoba est à la recherche d'un(e)

BIBLIOTHÉCAIRE DE CENTRE DE FORMATION EN INFORMATIQUE

Cette personne doit posséder l'expérience et les compétences suivantes

- diplôme en bibliothéconomie obtenu dans un établissement autorisé;
- expérience dans la gestion de la bibliothèque d'une compagnie,
- connaissances et expérience en réseau de bibliothèque informatisé,
- compétences dans le domaine de la supervision et de l'administration;
- habileté à s'exprimer oralement et à communiquer avec les autres; doit également posséder l'esprit analytique

Salaire proportionnel aux compétences et à l'expérience. Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae complet, ainsi que vos exigences salariales doivent être envoyées à

MONSIEUR W. PANKIW
RESPONSABLE DE LA DOTATION EN PERSONNEL
SOCIÉTÉ DU PERSONNEL
C P 6666
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3V6



Date de clôture: samedi 7 mai 1988 à minuit

Employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi

VITE LU VITE SU



photo: Daniel Tougas

Lequel des trois est le plus inquiet?

67 étudiants ont participé au concours d'art oratoire en français qui s'est déroulé le 17 avril au Collège universitaire de Saint-Boniface. 67 élèves des niveaux 9 à 12 venus d'écoles françaises ou d'immersion de Winnipeg, Saint-Boniface, et de la région du Cheval-Blanc (*Saint-Eustache, Elie*).

Les six vainqueurs de cette finale provinciale auront droit à un voyage gratuit à Ottawa les 3, 4 et 5 juin. L'école Béliveau de Saint-Boniface est à l'honneur, avec deux gagnants: Lindsay McKnight et John Schellenberg. Les autres gagnants sont: Mia Lipischak (école Lavallée, Saint-Vital), Candace Ebata, Tracy Hrabchuk et Scott Boyd.

Les latinos fêtent le printemps

Winnipeg — La «Fiesta de la primavera» de l'Association latino-américaine de Winnipeg aura lieu le samedi 23 avril au Khartum Temple, 529 Wellington Crescent.

On peut se procurer des billets, vendus 11,5$ chaque, en appelant Pat au 256-8296 ou George au 663-5569.

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

est à la recherche d'un(e)

agent(e) d'information et de liaison

RESPONSABILITÉS:
- entretient les relations avec les membres de la Société, les organismes et la presse;
- coordonne les interviews pour la Société;
- prépare et organise les conférences de presse;
- prépare les dossiers de presse pour la Société;
- développe un plan de marketing annuel relatif à la programmation;
- participe à l'élaboration des plans d'action pour chaque dossier en collaboration avec les agents responsables;
- assure la dissémination de l'information pertinente auprès des membres du personnel;
- rédige lettres, rapports, mémoires et discours au besoin.

QUALIFICATIONS:
- connaissance de la langue française et de la langue anglaise parlées et écrites;
- diplôme universitaire ou études équivalentes:
- expérience en communications et en marketing.

TRAITEMENT: 28 800$ - 32 400$

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 29 avril 1988** à:



La Société franco-manitobaine
C.P. 145
212-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: 233-4915

Le Collège universitaire de Saint-Boniface

présentera une série de conférences pour les personnes d'âge d'or (50 ans et plus et retraités)

Une conférence par semaine sera donnée sur une période de six semaines,
du jeudi 12 mai au jeudi 16 juin
de 10h à 11h30
en la salle Langevin
à l'Accueil Colombien,
200, rue Masson

Titre des conférences:
- Lac Meech
- La nutrition
- Le coeur
- L'éducation française au Manitoba
- Le libre-échange
- Vieillir avec dignité

Frais d'inscription de 5$ avant le 5 mai 1988.

Pour de plus amples renseignements veuillez contacter Claudette Sabourin au 233-0210, poste 211

FORMULE D'INSCRIPTION

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Code postal: __________ No de téléphone: __________

ENVOYER AU: **Collège universitaire de Saint-Boniface**
Éducation permanente
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE ADÈLE BÉATRICE LABOSSIÈRE, du village de Somerset, au Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être adressées aux soussignés, au 422, rue Jeanne d'Arc, Winnipeg (Manitoba) R2H 2G5, le ou avant le 24 mai 1988.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour d'avril 1988.

Herman Labossière
Alphée Labossière Exécuteurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu PAUL DELAQUIS, du village de St-Claude, dans la province du Manitoba, retraité

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boul Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 1er jour de juin 1988.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour d'avril 1988

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession

La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ

SAINT-MALO

Les portes de l'Atelier sont ouvertes

Une partie du nouvel Atelier de la Rivière-Rouge a ouvert le 18 avril.

Il s'agit des salles consacrées à la couture et à l'emballage. Pour la première fois depuis le 1er septembre 1986, les 36 clients de l'Atelier ont donc pu travailler dans leurs propres locaux.

Quant à la salle où auront lieu les activités de menuiserie, elle reste pour l'instant fermée. Tous les travaux ne sont en effet pas encore terminés. Il reste aussi à faire l'acquisition d'un collecteur de poussière, dont le prix varie entre 8 et 14 000$.

«Nous avons une dette d'environ 30 000$ et il nous faut 30 000 autres dollars pour terminer les travaux, explique Alice Hébert, présidente de l'Atelier. Nous avons fait une demande de 75 000$ au gouvernement provincial, mais cela peut prendre des mois».

Le nouveau bâtiment pourra accueillir jusqu'à 50 clients et satisfaire ainsi aux nombreuses demandes. Le nombre d'employés pourraient aussi passer de 4 à 6.

Laurent GIMENEZ



Alice Hébert. L'atelier envisage d'ouvrir un nouveau département pour les handicapés mentaux sévères et les handicapés physiques (*accès pour les chaises roulantes*).

Villages

Laurent GIMENEZ

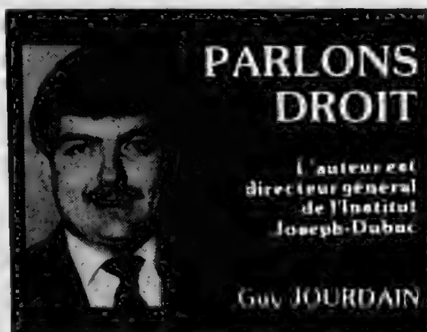
Comment un petit village francophone comme La Broquerie, situé si près de Steinbach, peut-il survivre et conserver son identité?

La semaine prochaine, les résidants de la «capitale manitobaine du lait» nous donneront la réponse et nous diront même comment ils comptent bien développer leur communauté.

Votre avocat et vous

Vous venez de consulter un avocat et il refuse de prendre votre cause. Vous vous demandez s'il a le droit d'agir ainsi. La réponse à votre question se trouve dans le Code de déontologie des avocats.

Aujourd'hui, nous explorerons ensemble les aspects les plus importants du Code de déontologie.



Terminologie

«Association du Barreau canadien» Organisme national auquel les juristes (avocats, juges, notaires et étudiants en droit) sont libres d'adhérer et qui s'occupe, d'une part, de la promotion de leurs intérêts et, d'autre part, des questions générales susceptibles de les intéresser, telles la formation juridique, la politique sociale et l'élaboration de nouvelles lois.

«Association du Barreau du Manitoba» Organisme, autrefois, indépendant, qui est maintenant complètement intégré à l'Association du Barreau canadien et en constitue une division provinciale.

«déontologie» Ensemble des règles morales que les membres d'un ordre professionnel sont tenus de respecter, sous peine de sanctions disciplinaires.

«éthique» Terme de la philosophie désignant la science de la morale ou l'art de diriger la conduite. En anglais, les mots «ethic» (singulier) et «ethics» (pluriel) correspondent respectivement aux termes français «éthique» et «déontologie».

«ordre professionnel» Personne morale à laquelle la loi confie le mandat de régir l'exercice d'une profession et à laquelle les membres de la profession sont tenus d'adhérer pour pouvoir exercer. À l'occasion, elle est aussi appelée «corportation professionnelle».

«Société du Barreau« Ordre professionnel des avocats. Au Nouveau-Brunswick, au Québec et dans les pays à majorité francophone, il porte le nom plus simple de «Barreau».

Code de déontologie

L'Association du Barreau canadien a élaboré un modèle de Code de déontologie que la Société du Barreau du Manitoba a adopté en y apportant quelques modifications mineures.

Voici les grands principes qui sont incorporés dans le Code.

I — Intégrité

L'avocat doit s'acquitter avec intégrité de ses devoirs envers son client, envers le tribunal, envers le public et envers ses confrères.

II — Compétence et qualité des services

a) L'avocat doit pouvoir s'acquitter avec compétence des services juridiques que lui demande son client.

b) L'avocat doit servir son client avec conscience, diligence et efficacité et lui fournir des services d'une qualité au moins égale à celle que des avocats eux-mêmes attendraient généralement d'un confrère compétent dans une situation semblable.

III — Consultation

L'avocat doit conseiller son client avec franchise et honnêteté.

IV — Secret professionnel

L'avocat est tenu de garder le secret absolu sur ce qu'il a appris des affaires et des occupations de son client au cours de leurs relations professionnelles. Il ne peut être relevé de ce devoir qu'avec l'autorisation expresse ou tacite de son client ou lorsque la loi l'ordonne.

V — Impartialité et conflits d'intérêts

L'avocat ne doit pas conseiller ou représenter deux parties opposées et, à moins qu'il n'en ait dûment averti son client, actuel ou éventuel, et obtenu son consentement, il doit refuser toute affaire susceptible de le mettre en conflit d'intérêts.

VI — Incompatibilité de fonctions

L'avocat qui, en même temps qu'il pratique le droit, exerce une autre profession, fait des affaires ou occupe un emploi quelconque, ne doit jamais laisser ces fonctions compromettre son intégrité, indépendance ou compétence professionnelle.

VII — Conservatiion des biens du client

L'avocat doit conserver les biens de son client conformément aux lois et règlements. En l'absence de dipositions législatives ou réglementaires ou en cas de doute, l'avocat doit apporter aux biens de son client les soins d'un bon père de famille.

VIII — Représentation en justice

L'avocat doit, tout en maintenant à l'égard du tribunal, une attitude courtoise, représenter son client avec fermeté et dignité, et dans le respect des lois en vigueur.

XI — Avocat qui occupe des fonctions publiques

L'avocat qui occupe des fonctions publiques doit s'en acquitter selon des règles de conduite aussi exigeantes que celles imposées par le Code aux avocats en exercice.

X — Honoraires

L'avocat ne doit pas

a) stipuler, demander ou accepter des honoraires occultes, injustes ou déraisonnables;

b) se payer à même les fonds de son client, sans l'autorisation de celui-ci et à quelque titre qu'il les détienne, sauf dans les cas prévus par les règles de la Société du Barreau.

XI — Délaissement

L'avocat ne doit délaisser son client que pour des motifs graves et après l'en avoir convenablement avisé eu égard aux circonstances.

XII — Avocat et administration de la justice

L'avocat doit encourager et promouvoir le respect du public envers l'administration de la justice.

XIII — Disponibilité des services

Les avocats doivent veiller à ce que les services juridiques soient mis à la disposition du public d'une façon qui suscite son respect et sa confiance, et par des moyens compatibles avec l'intégrité, l'indépendance et l'efficacité de la profession.

XIV — Obligations envers la profession

L'avocat doit contribuer au maintien de l'intégrité de la profession et participer à ses activités.

XV — Exercice illégal de la profession

Les avocats doivent prévenir l'exercice illégal de la profession.

XVI — Obligations envers les confrères

Les relations entre confrères doivent être empreintes de courtoisie et de bonne foi.

XVII — Principe d'interprétation

Les avocats doivent respecter l'esprit autant que la lettre des principes déontologiques énoncés dans le Code.



VITE LU, VITE SU

Actionnaires demandés

Sainte-Agathe — Le Comité de Développement de Sainte-Agathe est à la recherche de nouveaux actionnaires.

Officiellement constitué le 16 décembre 1987, le Comité a pour but de favoriser les projets de développement pour le village. Il est par exemple à l'origine de «la journée du Cheyenne», une fête qui aura lieu pour la première fois le 24 juillet.

Les actions se vendent en blocs de 100 pour 100$. Pour devenir actionnaire, ou obtenir tout renseignement, appeler Marie-Louise Van Schie au 433-7932 ou Norman Barnabé au 882-2276.

□

Les années 50 à l'honneur

Lorette — Le comité de parents de l'école Lagimodière présente une soirée des 50 et 60 le 22 avril à 20h à la salle paroissiale.

Un concours du meilleur costume des années 50 et 60 est organisé. Renseignements: 878-3716 (Rénald); 878-3559 (Colette); 878-3500 (Yvonne)



Questions de la Société franco-manitobaine aux partis politiques manitobains

ÉLECTIONS PROVINCIALES – AVRIL 1988

1 – Accord du lac Meech

Votre parti approuverait-il l'accord du lac Meech dans sa forme actuelle? Sinon, quels changements spécifiques voudrait-il y apporter par rapport aux minorités de langue officielle?

Parti Libéral:

À la réunion Annuelle 1988 du Parti Libéral, les résolutions au sujet de l'accord du lac Meech énonçaient clairement la position du parti:

—que des audiences publiques soient tenues le plus vite possible afin de discuter l'Accord du lac Meech;

— que le Parti Libéral insiste que l'Accord ne soit pas adopté sans changement;

— que le Parti Libéral du Manitoba oppose l'Accord dans sa forme actuelle autant dans la législature que pendant les audiences publiques;

Le P.L.M. croit qu'une cause essentielle qui obligerait toutes les provinces à préserver et promouvoir les deux langues officielles du Canada doit être incluse.

Parti Progressiste Conservateur:

Le Parti progressiste-conservateur du Manitoba ne veut aucun changement constitutionnel qui affecte le Manitoba avant la tenue d'audiences publiques.

Puisque l'accord du lac Meech modifiera la structure constitutionnelle de la province, des audiences publiques auront lieu.

Un gouvernement progressiste-conservateur considérera toutes propositions de changements et si ces derniers méritent plus d'attention, ils seraient soulevés auprès du gouvernement fédéral.

Il ne faut cependant pas oublier que l'accord du lac Meech avait comme objectif primaire de régler l'entrée du Québec dans la famille canadienne.

Nouveau Parti Démocratique:

L'Accord du lac Meech a comme intention sous-jacente de ramener le Québec volontairement au sein de la famille constitutionnelle canadienne. Notre parti appuie complètement cette intention à cause de son importance pour l'unité nationale.

Cependant, malgré l'importance de ce principe, l'Accord doit aussi être évalué selon ses propres mérites. Notre parti reconnaît que l'Accord est encore défectueux, même à la suite de certaines améliorations. Nous insistons qu'il faut améliorer davantage l'Accord afin de corriger les faiblesses qu'il a. En plus, nous nous sommes engagés à tenir des séances publiques substantielles afin de permettre aux citoyens et aux organisations telles que la Société franco-manitobaine de présenter leurs points de vue sur ce sujet important. À la suite de ces séances, le N.P.D. pourra dresser une évaluation complète et finale des bénéfices et des problèmes qui résulteraient probablement de l'Accord.

Si les séances publiques doivent être substantielles, nous ne pouvons pas alors nous permettre de préjuger les opinions qui pourraient en ressortir et donc nous ne pouvons pas non plus spécifier quelles améliorations nous requerrions avant de ratifier l'Accord. Une réponse détaillée à votre question ne sera disponible qu'après les séances publiques.

Pour ce qui est de la protection des droits des minorités linguistiques officielles, nous croyons qu'elle dépasse le contexte constitutionnel de l'Accord du lac Meech. La protection et la promotion des droits des minorités linguistiques officielles, ainsi que la disponibilité des services là où il y a nombre suffisant de citoyens minoritaires, sont des questions de volonté et de compréhension politiques. Sous les gouvernements néo-démocrates, il y a eu des progrès considérables dans la mise sur pied des services en français.

2 – Gestion des écoles

Plusieurs jugements des tribunaux des dernières années indiquent que les francophones minoritaires ont, aux termes de l'Article 23 de la Charte des Droits et Libertés, le droit de gérer leurs propres écoles. Si votre parti forme le gouvernement le 26 avril prochain, qu'entend-il faire pour respecter ce droit?

Parti Libéral:

Mme Carstairs s'est déjà engagée publiquement à ne pas vouloir poursuivre la route coûteuse de la cour avec cette question. Il est temps de rencontrer les représentants de la communauté francophone et de négocier un modèle acceptable à la communauté. Le Parti Libéral reconnaît le droit des francophones à gérer leurs propres écoles, conforme aux termes de l'Article 23 de la Charte des Droits et Libertés et veut procéder dans cette voie.

Le P.L.M. s'est engagé à l'établissement d'une commission scolaire française qui aura pour mandat de gérer les écoles françaises du Manitoba.

Parti Progressiste Conservateur:

C'était le gouvernement progressiste-conservateur de l'honorable Duff Roblin qui légalisa l'enseignement du français dans les écoles publiques du Manitoba et c'était ce même gouvernement qui avait rendu plus efficace la gestion des écoles en changeant les frontières des divisions scolaires.

Même si ces nouvelles divisions scolaires étaient plus vastes, une administration locale des écoles au sein des divisions a été assurée.

Puisque la gestion d'un système scolaire homogène a été renvoyée directement à la cour d'appel du Manitoba on ne peut qu'attendre la décision de la cour avant d'agir.

Cependant, il est clair que la création d'une structure scolaire logique et efficace qui assure une administration et une représentativité locale forte relève de principes bien encrés dans la philosophie du parti progressiste-conservateur.

Nouveau Part Démocratique:

En septembre 1986, la Fédération provinciale des comités de parents a intenté une poursuite judiciaire au sujet de la conformité de la loi sur les écoles publiques aux droits éducationnels des minorités linguistiques selon la Charte canadienne des droits et libertés. Le gouvernement manitobain a fait à son tour un renvoi conjoint à la Cour d'appel du Manitoba. Il est fort possible que l'affaire paraîtra en cour au printemps. Si la Cour juge que la loi sur les écoles publiques du Manitoba est anticonstitutionnelle, les Néo-démocrates auront à élaborer une nouvelle loi. Il y aurait alors un processus de consultation afin de déterminer le meilleur modèle pour l'administration d'un système scolaire public pour la minorité linguistique au Manitoba.

3 – Services en langue française

Le premier ministre Sterling Lyon avait créé le Secrétariat des services en langue française en mars 1981 et l'année suivante le premier ministre Howard Pawley annonçait sa politique sur les services en langue française; pourtant, l'implantation systématique de tels services se fait toujours attendre. Quelle est la politique actuelle de votre parti sur ce sujet en ce qui a trait 1) à la nature des services à fournir; 2) à leur disponibilité et, 3) aux échéanciers de mise en oeuvre de ces services?

Parti Libéral:

L'annuaire des fonctionnaires provinciaux bilingues capables de donner des services en français existe déjà. De plus, les départements ont été identifiés selon leur capacité ou leur non-capacité de pourvoir des services en Français. Nous n'avons pas encore vu ces plans d'action linguistiques. Néanmoins, nous avons la conviction que ces plans sont réalistes et raisonnables. Si tel est le cas, nous nous engageons à les mettre en vigueur le plus tôt possible.

Parti Progressiste Conservateur:

Le Parti progressiste-conservateur a toujours été en faveur de fournir des services en langue française là où c'est raisonnable et nécessaire d'en offrir. Au Manitoba, les régions où ces services pourront être offerts sont facilement discernables et seront implémentés dès que cela sera techniquement et physiquement possible.

Ces services seront implémentés sans changements constitutionnels, sans pertes d'emplois pour les fonctionnaires unilingues et sans fanfares.

Un gouvernement progressiste-conservateur est au service de sa population et dans certaines régions de la province, cela veut dire un service en français aussi bien qu'en anglais.

Nouveau Parti Démocratique:

Tous les ministères du gouvernement provincial ont complété une évaluation de leurs opérations et ont soumis des plans de francisation de leurs services. Chaque ministère a identifié le niveau des services français déjà disponibles et a désigné des postes où un service bilingue est essentiel ou préférable. Le comité consultatif sur les services en français, qui comprend des représentants de la communauté francophone, a étudié avec 20 sous-ministres les plans de francisation des ministères.

Nous continuons d'embaucher des personnes francophones pour combler les postes désignés à mesure qu'ils sont à pourvoir. Les Néo-démocrates poursuivront la réalisation complète du plan de francisation du gouvernement.

4 – Acte de la Ville de Winnipeg

La Loi de la Ville de Winnipeg est en voie d'être modifié; or, aux yeux d'un grand nombre de francophones, la Partie III de cette loi, qui porte sur les services en langue française, est inadéquate. Un gouvernement formé par votre parti s'engagerait-il à remanier la Partie III de la Loi de la Ville de Winnipeg de façon à garantir que des services réels soient fournis en français à Saint-Boniface/Saint-Vital et Saint-Norbert (par exemple, services policiers, cours de natation, affichage universel dans ces secteurs de la ville)? Un gouvernement formé par votre parti s'engagerait-il à établir un mécanisme de recours advenant une insatisfaction chez les citoyens francophones face à l'implantation des services aux termes de la loi remaniée, comme le propose le rapport Cherniak sur la refonte de cette loi?

Parti Libéral:

Nous sommes prêts à nous prévaloir de fonds fédéraux afin de fournir ces services dans tous les quartiers de la ville, là où demeure un nombre raisonnable de francophones. De plus, nous croyons qu'un mécanisme d'appel est une requête raisonnable. Étant donné que nous n'avons pas encore pris connaissance des récentes révisions de l'Acte de la Ville de Winnipeg, nous ignorons si l'on a répondu à vos besoins; si non, nous sommes disposés à entrer immédiatement en discussion avec vous.

Parti Progressiste Conservateur:

La loi de la Ville de Winnipeg est une loi provinciale qui créa la Ville de Winnipeg. Présentement la Partie III de cette loi ne s'applique qu'à certaines régions de la communauté de St-Boniface/St-Vital.

Un gouvernement progressiste-conservateur croit qu'il est raisonnable et nécessaire d'élargir l'application de la Partie III pour y inclure la région historique de St-Norbert.

Quant au mécanisme de recours, il existe présentement la loi sur l'Ombudsman qui créa la position d'un ombudsman justement pour répondre aux insatisfactions des citoyens vis-à-vis une loi provinciale.

Nouveau Parti Démocratique:

Nous avions prévu d'apporter au courant de la séance législative de 1988 des changements à la Loi sur la ville de Winnipeg, et si les Néo-démocrates sont ré-élus au pouvoir, de tels changements demeureront une priorité dans notre première séance législative après l'élection. Il faut renforcer et clarifier les dispositions dans la Loi sur la ville de Winnipeg en ce qui concerne les services, les signes et les programmes en français.

Un gouvernement néo-démocrate Doer travaillerait pour assurer des signes en français dans le quartier municipal de Taché ainsi que des services et des programmes en français, par exemple des leçons de natation.

Les dispositions légales quant aux services de communication seraient clarifiées et s'appliqueraient au vieux Saint-Norbert ainsi qu'à la région communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital.

Le NPD appuierait aussi la création d'un mécanisme d'appel quelconque pour les citoyens francophones qui auraient des inquiétudes à l'égard de la disponibilité des services en français selon une Loi révisée.

5 – Libre échange

Un grand nombre de Canadiens ont souligné les dangers à la culture canadienne que pose l'Accord sur le libre échange entre le Canada et les États-Unis. Selon votre parti, ce danger est-il réel? Si oui, quelles démarches entend-il entreprendre afin d'assurer la protection de la culture canadienne s'il forme le gouvernement le 26 avril prochain?

Parti Libéral:

Le P.L.M. s'oppose à l'Accord sur le libre échange. La culture canadienne est une partie intégrale de notre souveraineté et nous sommes engagés à sa conservation.

L'accord n'assure pas l'accès au marché américain et ne devrait pas être conclu avant d'obtenir cet accès pour nos producteurs.

Les mécanismes du libre échange ne sauraient bien fonctionner puisque les lois concernées ne sont pas identiques. Beaucoup plus de travail est requis avant d'établir les délimitations des deux peuples.

Il n'y a aucun programme compensatoire pour les employés et les employeurs qui seront déplacés suite à cette entente et ce programme devra être défini.

Les offices de commercialisation (marketing boards) n'ont pas la protection qui leur avait été promise. Nous devons voir à ce qu'elle leur soit assurée.

Parti Progressiste Conservateur:

Non, le libre échange est une entente visant la libéralisation de l'échange économique entre le Canada et les États Unis et n'affectera en rien la culture canadienne.

Nouveau Parti Démocratique:

Les Néo-démocrates reconnaissent depuis longtemps l'importance et la nécessité d'un gouvernement national qui encourage l'identité culturelle particulière du Canada. Parce que nous avons une petite population éparpillée sur un vaste territoire et que nous sommes continuellement soumis à la culture américaine, Ottawa doit supporter de façon très active la culture canadienne si elle veut assurer sa survie. Au Manitoba les gouvernements néo-démocrates ont toujours appuyé de façon concrète la communauté culturelle de notre province.

Nous nous opposons à l'Entente commerciale canado-américaine (telle que proposée par le gouvernement Mulroney) pour plusieurs raisons. Nous croyons qu'Ottawa a trop donné et trop peu reçu. L'Entente permet aux États-Unis d'user des représailles contre les exportations canadiennes dans toute circonstance où le Canada s'efforce de sauvegarder ses industries culturelles. Les Manitobains et les Manitobaines qui sont impliqués dans les industries culturelles en seraient victimes, et le développement de notre identité culturelle serait atteint.

Le NPD du Manitoba appuie sans réserves la communauté culturelle dynamique de notre province et s'oppose catégoriquement à l'Entente commerciale canado-américaine telle qu'actuellement proposée.

À cause de contraintes de temps, les réponses de chaque candidat n'ont pas pu être publiées.

La consommation d'alcool tend à augmenter avec la scolarité

La bouteille moins sollicitée

Une étude menée récemment par Statistique Canada révèle que les Canadiens ont grandement changé leurs habitudes de consommation d'alcool.

Selon l'Enquête sociale générale, menée à l'automne de 1985, deux adultes canadiens sur trois consomment régulièrement de l'alcool, c'est-à-dire qu'ils prennent au moins une consommation de boisson alcoolisée par mois. Un adulte est une personne âgée de 15 ans et plus.

Une adulte canadien sur deux prend au moins un verre par semaine et un adulte sur cinq, au moins sept. Les «consommateurs occasionnels» représentent 18 pour 100 de la population, et les personnes qui ne consomment jamais d'alcool ainsi que les ex-consommateurs représentent 19 pour 100. Un consommateur occasionnel prend moins d'une consommation par mois.

. De la fin des années 1970 à 1985, le pourcentage de consommateurs réguliers n'a presque pas changé au Canada. On a toutefois noté une tendance généralisée vers la modération dans tous les groupes d'âges, tant chez les hommes que chez les femmes.

Tendances nuisibles

La tendance était beaucoup plus marquée chez les consommateurs d'alcool, c'est-à-dire ceux qui prennent au moins 14 consommations par semaine. En effet, la proportion d'hommes âgés de 20 à 24 ans qui étaient de grands consommateurs d'alcool en 1985 a diminué de moitié par rapport à ce qu'elle était à la fin des années 1970.

Aujourd'hui, les hommes canadiens sont beaucoup plus enclins que les femmes à consommer de l'alcool, d'une part, et à être de grands consommateurs, d'autre part. Environ 75 pour cent des hommes adultes boivent régulièrement, comparativement à juste un peu plus de la moitié des femmes.

La scolarité est un facteur

La plus forte proportion de consommateurs réguliers a été observée chez les personnes âgées de 20 à 24 ans; 86 pour cent des hommes et 64 pour cent des femmes de ce groupe d'âge prennent régulièrement de l'alcool. Ce pourcentage diminue cependant avec l'âge.

La consommation d'alcool au Canada tend à augmenter avec le niveau de scolarité. Trois Canadiens sur quatre ayant poursuivi des études post-secondaires et un Canadien sur deux ayant fréquenté le secondaire consomment régulièrement de l'alcool. Ce phénomène touche autant les hommes que les femmes et caractérise tous les groupes d'âges.

Plusieurs raisons ont été évoquées pour expliquer la tendance à la modération: pressions sociales, compressions budgétaires et considérations relatives au mode de vie et à la santé. Ces facteurs contribuent probablement tous à cette réorientation globale.

Portrait d'un collectomane

Le vampire du vinyle

À seize ans, Marc Giguère a acheté son premier disque, une jolie production de Deep Purple appelée Machinehead. Loin de lui de penser que huit ans plus tard, ce premier microsillon côtoierait quelque 2 500 semblables!

Pendant ses premières années à l'université, le diplômé en éducation estimait que son habitude de dénicher (*surtout à Pyramid Records*) 30 disques par mois lui coûtait à peu près 50 pour cent du salaire de son emploi à mi-temps.

«Ça m'arrive à chaque jour de penser que je dépense trop sur les disques, mais malgré ça, la collection continue de grossir!»

«J'aime les disques, l'odeur du vinyle neuf, le paquet complet, enfin. La musique elle-même m'intéresse, mais la pochette, les paroles, le travail graphique est tout aussi important. Je trouve que les cassettes et les disques compacts sont incomplets dans ce sens-là. L'oeuvre principale, et la seule qui est vraiment complète, c'est le disque.»

Beatles

Bien avant qu'il ne s'achète une table tournante, en 1980, Marc Giguère avait déjà accumulé près de 90 disques, qu'il écoutait rarement, sinon aux fêtes chez ses amis.

Aujourd'hui, sa collection, qui inclut 52 titres de Frank Zappa, 36 titres des Beatles, 35 disques des Rolling Stones et 30 oeuvres de Golden Earring vaut, selon lui, «près de 25 000$, si on colle une valeur moyenne de 10$ à chaque disque».

«Mais la valeur de ma collection ne me fait vraiment rien. Que ça vaille 2 dollars ou 100 000$, c'est vraiment pas important. Je ne fais pas ça pour l'investissement, mais par pur intérêt».

Sa collection, qui se limitait surtout au hard-rock et au heavy-metal s'est épanouie pour inclure le blues, le jazz, la musique progressive (*ou art-rock*) et le pop.

«L'autre jour, j'ai failli acheter mon premier disque de musique classique, pour 5 dollars. Mais je me suis retenu. Ça m'intéressera peut-être, mais pas aujourd'hui,» évalue le professeur à l'école John Henderson.

«Il n'y a pas de groupe que je préfère. J'ai bien trop de disques pour pouvoir discriminer de la sorte!» s'exclame celui qui a compilé un catalogue de 400 pages et un index de 65 fiches pour mieux repérer les titres.



photo Jean Paul Molgat

Marc Giguère, discomane et collectomane. «J'aime avoir ce que les autres ne peuvent pas avoir.»

Cochon

Comme tout collectionneur, Marc Giguère détient toutefois certaines pièces dont il est singulièrement fier, notamment un Two Virgins de John Lennon et Yoko Ono photographiés nus sur la pochette, un disque des Yarbirds en concert avec Jimmy Page et un disque obscur du groupe Bubble Puppy, réalisé par une compagnie appelée International Artists, qui n'a existé que pendant un an.

On n'a toujours pas réussi à démasquer cette particularité typique qui motive tous les collectionneurs et qui semblerait se situer quelque part entre la manie et l'instinct de préservation. Parce que la discomanie de Marc Giguère ne repose pas seulement sur une affinité marquée pour la musique. C'est plus qu'un discomane, c'est une collectomane.

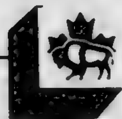
C'est la philatélie qui passionnait autrefois le résidant de Saint-Boniface, qui a amassé près de 15 000 timbres avant de remiser pour de bon sa collection.

«Presque tout le monde est piqué par l'idée de faire une collection quelconque, que ce soit des bouteilles d'Amway ou des cochons en porcelaine. Il s'agit de trouver un objet fascinant,» soutient-il.

«La prochaine collection, ce sera sans doute une collection de films. J'en suis mordu. J'en ai déjà dix chez nous...»

Ça promet. Bientôt Marc Giguère prévoit s'équiper d'un ordinateur pour mettre plus d'ordre dans le menu de sa collection. Ensuite un second ordinateur pour classer sa collection de disquettes?

Jean-Paul Molgat



de A à Z

Le Canada boude les bébés

Élections. C'est le NPD qui dépense le plus d'argent pour sa campagne publicitaire à la radio et à la télévision, avec un budget de 350 000$. Pour tenter de convaincre les électeurs manitobains le 26 avril, les conservateurs ont déboursé 260 000$, et les libéraux 180 000$.

□

États-Unis. Une équipe de scientifiques américains s'efforce actuellement d'empêcher une race d'abeilles à miel qualifiés de «tueuses» de franchir la frontière qui sépare le Mexique des États-Unis. Ces abeilles sont les descendantes d'un groupe d'abeilles à miel importées d'Afrique qui s'étaient échappé d'un laboratoire brésilien en 1956. Elles ont depuis établi une colonie au Mexique à environ 640 kilomètres de la frontière avec les États-Unis.

Le danger est que ces abeilles sont particulièrement agressives. Elles ont déjà tué plusieurs animaux et même des êtres humains. Les scientifiques américains essaient de retarder de plusieurs années l'arrivée des abeilles tueuses, le temps que les croisements génétiques avec leurs cousines européennes amadouent leur caractère impétueux.

□

Moscou. La décadence occidentale s'est emparée de la capitale soviétique. Bientôt une Miss Moscou sera couronnée, dernier avatar de la politique de transparence (*glasnost*), suite logique de la perestroïka (*la restructuration*) poussée par le secrétaire général Mikhail Gorbatchev. La rumeur veut que la gagnante pourra effectuer un voyage à l'étranger. Sans doute pour le concours de Miss Monde?



Olyona Kalachyova, l'une des prétendantes au titre envié de Miss Moscou.

Population. Le taux de natalité au Canada est «dangereusement bas» affirme la présidente de l'Institut Vanier pour la Famille , Louise Vaillancourt. En fait, l'actuel taux de 1,7 enfant n'assure pas le renouvellement des générations. Autre problème: le Canada pourrait manquer de travailleurs productifs d'ici une génération. Une seule solution selon Louise Vaillancourt: encourager l'immigration de jeunes qualifiés.

Par ailleurs, certains démographes estiment qu'il faut contrôler l'augmentation de la population mondiale, située maintenant à plus de 5 milliards, pour éviter une catastrophe environnementale. Toutefois, cette opinion du Population Institute de Los Angeles n'est pas partagée par un économiste de l'Université du Maryland. Julian Simon explique: «Plus de gens, c'est plus de problèmes. Mais des problèmes qui ont toujours été surmontés. Si la population mondiale était d'un million, on serait encore en train de courir après des lapins et de manger des racines et des baies».

□

Saskatchewan. Alors que les Franco-Albertains manifestent pour ne pas subir le même traitement que les quelque 23 000 Fransaskois, le premier ministre de la Saskatchewan, Grant Devine, confirme sa politique de bilinguisme prudent. Après avoir annoncé, le 13 avril, qu'un institut serais mis sur pied pour enseigner le français aux fonctionnaires de la province, Grant Devine a précisé le 15 avril que son gouvernement n'avait pas l'argent nécessaire pour mener à bien ce projet (*on parle de plusieurs dizaines de millions de dollars*).

Qui plus est, Grant Devine a ajouté qu'Ottawa n'avait pour l'instant proposé aucune aide. Le premier ministre de la Saskatchewan a cependant promis de recruter plus de fonctionnaires bilingues et d'établir un bureau des services en français. Rappelons que le gouvernement de cette province a récemment supprimé une loi centenaire qui obligeait à publier toutes les lois dans les deux langues officielles.

□

Winnpeg. La capitale manitobaine n'a plus la distinction d'être la ville la plus taxée au Canada. D'après les chiffres pour l'année 1987, ce sont les propriétaires de la ville d'Ottawa qui payent le plus de taxes foncières. Les calculs sont basés sur une maison moyenne de trois chambres à coucher, style bungalow, construite en 1980

Les taxes municipales pour ce genre de maison évaluée à 30 000$ sont: Ottawa (*Ontario*), 1 946$; North York (*Ontario*), 1 703$; Hamilton (*Ontario*), 1 681$; Régina (*Saskatchewan*), 1 642$; Winnipeg, 926$ C'est Medicine Hat (*Alberta*) qui taxe le moins ses propriétaires. Pour le même genre de maison, les taxes foncières s'élevèrent à 797$. Par contre, signalons qu'en Alberta, il n'y a pas de taxes scolaires sur les propriétés résidentielles.

Le brunch du dimanche: autant de fun que les invités

Célébrez l'arrivée du printemps en invitant un groupe d'amis pour le brunch du dimanche.

C'est non seulement un repas de fin de semaine idéal, mais c'est aussi un moyen de recevoir. Et avec un peu de préparation à l'avance, l'hôte ou l'hôtesse pourront se détendre en dégustant leur repas tout à loisir, comme leurs invités.

Les oeufs sont le point de départ parfait d'un brunch, qu'ils soient servis brouillés, pochés, ou qu'ils entrent dans la composition de mets appétissants. Ils constituent une excellente source de protéines et donnent un cachet savoureux à n'importe quel repas.

Avec la crème et le fromage, les oeufs sont l'ingrédient principal de la quiche, une sorte de flan cuit dans une croûte de tarte. Ce mets adaptable et commode a une place de choix dans tous les brunchs.

Vous pouvez créer votre propre quiche en ajoutant différents ingrédients à une recette de base: combinez du bacon et du gruyère pour la quiche lorraine, ajoutez des épinards hachés, du fromage blanc et des épices pour la quiche aux épinards, ou encore ajoutez des fruits de mer et des légumes de votre choix. Les variantes sont innombrables.

Ce plat de résistance est non seulement nutritif, mais facile à préparer. La plupart des quiches peuvent être préparées quelques jours à l'avance et congelées ou réfrigérées jusqu'au moment de l'emploi.



Le Flan au saumon et au brocoli

Flan aux épinards et au fromage blanc

10 oz (284 g) d'épinards frais ou congelés
1 c. à soupe (15 mL) de beurre
¼ tasse (50 mL) de pignons ou de graines de tournesol (facultatif)
1 oignon moyen, haché menu
½ gousse d'ail, hachée menu
1 tasse (250 mL) de fromage cottage ou ricotta
4 oeufs
1 tasse (250 mL) de lait
¾ tasse (175 mL) de mélange à pâtisserie
½ tasse (125 mL) de parmesan râpé, divisée en deux
½ c. à thé (2 mL) de muscade râpée
½ c. à thé (2 mL) de sel
¼ c. à thé (1 mL) de poivre blanc

Graisser légèrement un plat à tarte de 10 pouce (25 cm).

Faire cuire des épinards à la vapeur pendant 6 minutes ou au four à micro-ondes à forte-intensité de 5 à 8 minutes, en les tournant après 3 minutes. Les placer dans un tamis pour les égoutter, en les pressant pour extraire toute l'humidité. Hacher grossièrement; réserver.

Dans un poêlon, faire chauffer le beurre. Y faire griller les pignons à feu moyen-vif pendant 3 minutes environ, en agitant le poêlon. Retirer du feu et laisser refroidir. Ajouter l'oignon et l'ail. Faire sauter pendant 4 minutes ou jusqu'à ce que l'oignon soit translucide.

Dans un bol, battre ensemble les oeufs, le lait, le fromage, le mélange à pâtisserie, ¼ tasse (50 mL) de parmesan, la muscade, le sel et le poivre. Incorporer les épinards et les pignons. Verser le mélange dans le plat à tarte graissé. Saupoudrer avec le reste du parmesan.

Faire cuire au four à 400°F (200°C) de 30 à 40 minutes ou jusqu'à ce que la lame d'un couteau introduite près du centre en ressorte sèche. Laisser reposer 5 minutes. Les restes peuvent être réfrigérés ou congelés. *Donne 6 à 8 portions.*

télé-horaire

du lundi 25 avril au dimanche 1er mai — Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

9h15 — LES ANGES DU MATIN
10h15 — INIMINIMAGIMO
10h30 — PASSE-PARTOUT
12h00 — PREMIÈRE ÉDITION
12h15 — LES DÉMONS DU MIDI
13h15 — AU JOUR LE JOUR
16h00 — FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 — CE SOIR MANITOBA
21h00 — LE TÉLÉJOURNAL
21h25 — LE POINT

lun. 25 avril

11h00 — Candy

11h30 — La vie secrète des animaux
Un Atoll vert dans l'océan.

14h15 — Cinéma
Pétrole, pétrole. Comédie. Avec Jean-Pierre Marielle et Catherine Alric. (fr. 81).

17h00 — D'une série à l'autre
La cloche tibetaine. (dern. de 7).

18h00 — Ce Soir Manitoba
L'actualité du jour, d'ici et d'ailleurs. Prés.: Pierre Chevrier. Sports: Louis Gauthier. Météo: Suzanne Kennelly

18h30 — Monstre et merveille

19h00 — La cour en direct

19h30 — Les insolences d'une caméra

20h00 — Prendre la route
Documentaire traitant des aspects qui font des accidents de la route l'un des fléaux du XXe siècle. (3e de 4).

22h20 — Lord Mountbatten, le dernier vice-roi
Drame biographique (5e de 6).

23h20 — Au jour le jour
Reprise de l'émission diffusée à 13h15).

mar. 26 avril

11h00 — Bout d'Chou et Casse-Cou

11h30 — La vie secrète des animaux
Le Kenya en ballon (dern.)

14h15 — Cinéma
En haut des marches Melodrame. Avec Danielle Darrieux et Hélène Surgère (fr. 83).

16h30 — Minibus

17h00 — D'une série à l'autre
Molière pour rire et pour pleurer (1re de 6).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Vidéo Club

19h00 — Reflets d'un pays
(reprise). **Le tourisme et la pêche au Manitoba.**
Anim.: François Riopel. Réal.: Richard Simoens. Inv.: Gérald Turenne, Maurice Paquin.

20h00 — Décision 88
Présentation et analyse des résultats des élections manitobaines. Anim.: Pierre Chevrier et Roger Léveillé. Anal.: Raymond Hébert et Michel Lagacé. Réal.: Richard Simoens.

23h00 — Cinéma
Par-dessus les moulins. Comédie. Avec Sophia Loren, Vittorio de Sica et Marcello Mastroianni. (it. 56).

merc. 27 avril

11h00 — Démétan

11h30 — Nature sans frontières
(Début) Les chasseurs de Chubut.

14h15 — Le temps de vivre

15h45 — Aujourd'hui en France

16h30 — Au jeu

17h00 — D'une série à l'autre
Molière pour rire et pour pleurer (2e de 6).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Le clan Campbell

19h00 — Dallas
Les péchés des pères.

20h00 — Louis Meissonnier, maitre d'école.
(2e de 5). Drame. Avec Victor Garrivier, Catherine Salviat et Éric Duffay.

22h20 — Actuel

23h20 — Cinéma
Rêver en couleur. Comédie de moeurs. Avec Don Scardino, Ralph Endersby et Peter Gross (can. 71).

jeu. 28 avril

11h00 — Le Petit Castor

11h30 — Nature sans frontières
La grande ourse: le grizzly.

14h15 — Cinéma
L'hôtel chez l'alpiniste mort.
Drame policier. (russe).

16h30 — L'intrigue

17h00 — D'une série à
17h00 — D'une série à l'autre
Molière pour rire et pour pleurer (3e de 6).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — La soirée du hockey
Match des séries éliminatoires

21h45 — Cinéma
Le retour à la bien-aimée. Drame psychologique. Avec Isabelle Huppert, Jacques Dutronc et Bruno Ganz. (fr. 79).

vend. 29 avril

11h00 — L'or des autres.

11h30 — Nature sans frontières
Une histoire d'amour.

14h15 — Cinéma
Il ne faut jamais faiblir. Comédie réalisée par Bob Hoag. Avec Harold Lloyd (amér. 23) (muet).

16h30 — Les Schtroumpfs

17h00 — D'une série à l'autre
Molière pour rire et pour pleurer (4e de 6).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Les grands films
Le piège de l'orchidée. (Passion Flower) Drame sentimental. Avec Bruce Boxleitner, Barbara Hershey et Nicol Williamson. (amér. 85).

20h30 — Festival international de jazz de Montréal.
Dave Brubeck.

22h25 — Cinéma
Grand-père à louer. (Kotch). Comédie psychologique réalisée par Jack Lemmon. Avec Walter Matthau, Deborah Winters et Felicia Farr (amér 71).

sam. 30 avril

7h30 — Les aventures de l'ours Colargol
07h45 — Calimero
8h00 — Passe-Partout
8h30 — Tom et Jerry
9h00 — Belle et Sébastien
9h30 — Nils Holgersson
10h00 — La bande à Ovide
10h30 — Professeur Poopsnaggle
11h00 — Semaine parlemenatire à Ottawa
11h30 — Le vagabond

12h00 — D'hier à demain
L'île heureuse.

13h00 — Ciné-famille
Le loup. Film écrit et réalisé par Youri.

14h30 — Univers des sports

16h00 — Faune nordique
Avoir des ailes (1re de 5). Documentaire. Prod. can.

16h30 — Génies en herbe
(Série nationale).

17h00 — Le Téléjournal

17h05 — Impact

18h00 — Samedi de rire
Inv.: Martine St-Clair et Denise Guénette.

19h00 — La soirée du hockey
Match des séries éliminatoires.

21h30 — Le Téléjournal

22h15 — Télé-sélection
Adieu l'ami. Drame policier. Avec Alain Delon, Charles Bronson et Olga Georges-Picot. (fr. it. 68).

dim. 1er mai

7h30 — Tao Tao

8h30 — Alice au pays de merveilles

9h30 — Livre ouvert

10h00 — Le Jour du Seigneur
De Québec.

12h00 — Rencontres
Inv. Huguette Lapointe Roy, historienne

12h00 — Second regard
Le souffle nu (1re de 2)

13h30 — Baseball des Expos
À l'Astrodome de Houston, les Expos de Montréal visitent les Astros.

16h00 — Grand Prix de Formule I
Course automobile. San Marin.

17h00 — Le Téléjournal

17h02 — Science réalité

17h30 — Le sens des affaires

18h00 — L'autobus du showbusiness

19h00 — Le Téléjournal

19h30 — Les beaux dimanches
Ô Picasso.

20h50 — Les beaux dimanches
Portrait de Paul Loyonnet, pianiste.

22h15 — Ciné-club
Lola Montès. Biographie romancée. (fr. all. 55).

HORAIRE SI GRAND PRIX NON DIFFUSÉ À 16h00
22h05 — Grand Prix de Formule I
23h05 — Politique provinciale
23h15 - Ciné-club



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications - 786-0249.

MEDIAS-tics

La revue de presse branchée

Séduction

▶ Il existe un lien quasi consubstantiel entre les journalistes et les politiciens-politiciennes. Le phénomène est particulièrement net en période électorale ou pré-électorale, les deux parties étant amenées à se côtoyer quotidiennement.

Exemple 1. Les journalistes demandent voilà quelques semaines à Gary Filmon ce qu'il pensait de Len Harapiak, alors candidat à la chefferie néo. Réponse en substance: «Ouvrez un dictionnaire, cherchez *dull*, et vous trouverez une photo de Len Harapiak!»

C'était censé être drôle. Personne n'a rit. Et la caméra, impitoyable, a insisté sur un Gary Filmon particulièrement gêné de ne pas avoir pu créer une connivence avec les porteurs de micros.

Exemple 2. Les journalistes demandent à John Turner un commentaire sur les derniers propos (*jugés anti-Turner*) de Jean Chrétien. Le chef libéral tente une saillie, rapportée ainsi par la Canadian Press:

«It reminds me very much of a joke that was going around at our Ontario Convention: How many members of the Liberal party think they can do a better job than John Turner? Answer: All of them». When no one laughed, he added quickly and firmly: «We're going to win a majority».

Le journaliste n'a pas eu la cruauté de préciser si les reporters pris à témoin ont ri de sa porte de sortie. Peut-être que la réputation de John Turner rendait la précision inutile...

La lune de miel commencera

Des fois aussi, la promiscuité aidant, une véritable complicité nait entre journaliste, politiciens et attachés de presse de politiciens.

Exemple 3. La responsable des bleus pour les relations avec les médias a récemment imité l'accent que les Indiens auraient lorsqu'ils parlent anglais, histoire d'amuser la galerie (*de la presse*).

Et le Free Press raconte: *«She said she saw nothing wrong with it and added a couple of radio and television reporters had done the same».*

Poussé par une évidente volonté d'objectivité, le Free Press précise: *«Earlier, Sharon Carstairs blamed 'native time' when Norway House Band members were not on hand to meet her at what she said was the scheduled time».*

Heureusement que la campagne électorale se termine. Finis les petits voyages en bus ou en avion qui donnent l'occasion aux politiciens de charmer les journalistes. Finis les candidats prêts à sauter sur le premier micro venu.

La vie normale va reprendre: la presse écoutera au Palais législatif les élu(e)s du haut de la galerie. Et les journalistes devront à nouveau commencer à courir après les politiciens pour leur arracher des commentaires.

L'opération séduction sera conclue. La lune de miel avec l'électorat pourra commencer. ■

Bernard BOCQUEL

▸ Du bout des lèvres

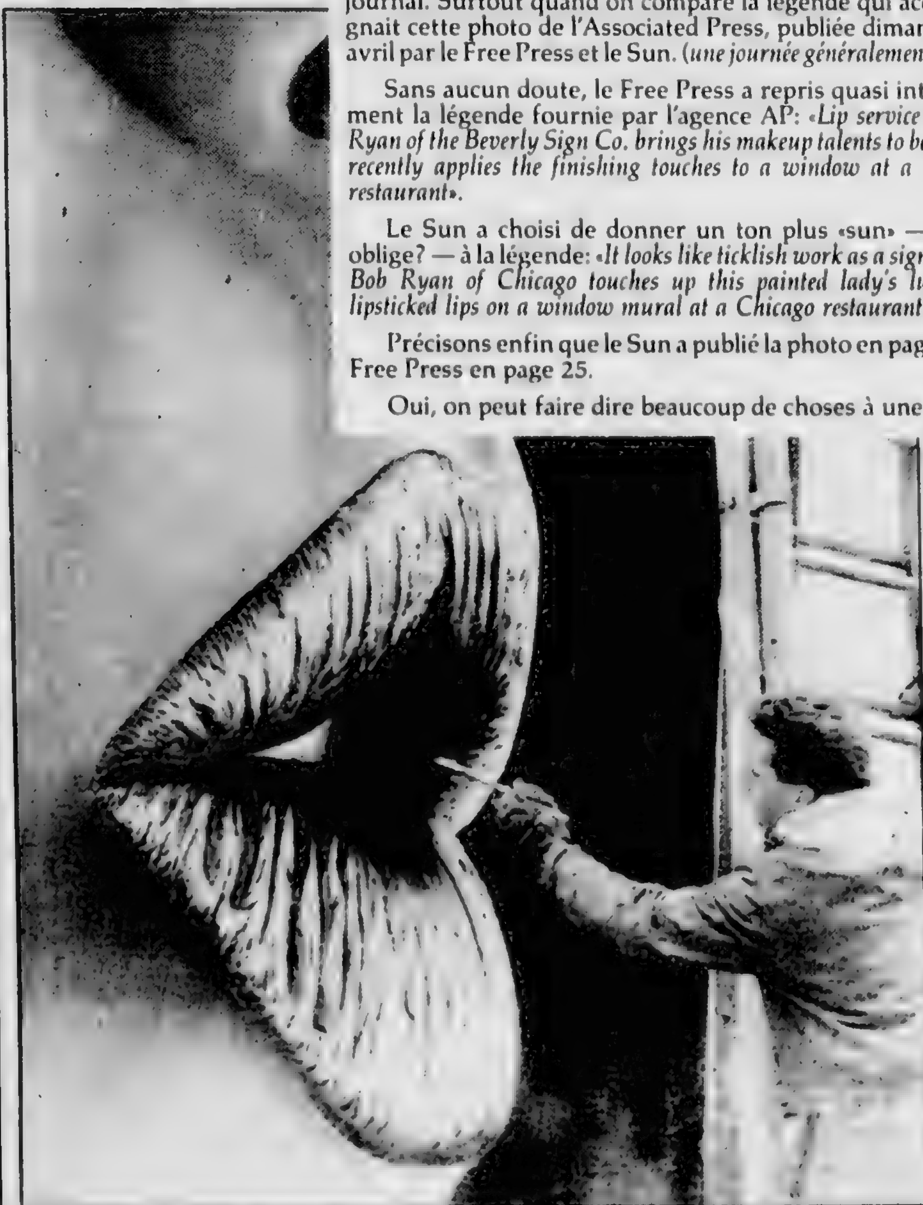
Oui, l'utilisation des photos peut en dire long sur un journal. Surtout quand on compare la légende qui accompagnait cette photo de l'Associated Press, publiée dimanche 17 avril par le Free Press et le Sun. (*une journée généralement creuse*)

Sans aucun doute, le Free Press a repris quasi intégralement la légende fournie par l'agence AP: *«Lip service — Bob Ryan of the Beverly Sign Co. brings his makeup talents to bear as he recently applies the finishing touches to a window at a Chicago restaurant».*

Le Sun a choisi de donner un ton plus «sun» — image oblige? — à la légende: *«It looks like ticklish work as a sign painter Bob Ryan of Chicago touches up this painted lady's lusciously lipsticked lips on a window mural at a Chicago restaurant.»*

Précisons enfin que le Sun a publié la photo en page 5 et le Free Press en page 25.

Oui, on peut faire dire beaucoup de choses à une photo.



À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

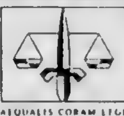
Deniset
Fréchette

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

Téléphone: 233-0614



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE
TEILLET
& BENNETT

AVOCATS
ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.

Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX,
BÉTOURNAY
LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Ronald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST
GUÉNETTE
CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co



Coopers &Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a
Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accrédités

R.T. ROBERT & COMPANY

comptables
en management accrédités

R.T. Robert, b.a., c.m.a.

Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.

(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

GARAGISTES



BOISVERT TRANSMISSION

Robert & Norbert Touchette
propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

ASSUREURS



Agence d'assurances
Aurèle Desaulniers
(1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP

Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

GUS PAINCHAUD
assurances
— vie — auto — incendie — etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828



233-7760 233-7351

MAURICE-E.
SABOURIN LTD

195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSURANCES DE
TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES

Avions-Bateaux—Tours Trains

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée

Boite postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc

Park Florist

400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

MÉTIERS



ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat rédaction de lettres, dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents, traduction, photocopies
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574



Planification familiale
par
les méthodes naturelles
Seréna Manitoba Inc.
Hôpital général de la Miséricorde
99, avenue Cornish

SERVICE COMPLET
D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
• rapports financiers
470, rue Langevin Tél.: 233-0436

St-Anthony's
Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1

233-4480

Cadeaux pour toutes les occasions religieuses





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.

256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

A Flower Affair

833, rue Sherbrook
(en face de l'entrée principale du Centre des sciences de la santé)

Pour un petit quelque chose de plus...

fleurs fraiches importées, fleurs en soie, paniers de fruits, ballons, etc.

Livraison gratuite au Centre des sciences de la santé.
Livraison partout en ville et à l'échelle mondiale.

Commandes acceptées au téléphone 772-0355
Janice Cockerill
Aurèle LeClaire



Appelez
Georges
Bouchard
ou
Alcide
Labossière

Voyageur

AUTO LEASING & RENTAL

Vente de voitures
neuves ou usagées
Réparations
de tous genres.

Location de voitures
...à la journée,
à la semaine, au mois,
à l'année

366, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée

Nécrologies

SR MARIE HENRIETTE LE HEIGET

Le 12 avril 1988 décédait à la Maison Notre-Dame, à Notre-Dame-de-Lourdes, Sr Marie Henriette Le Heiget à l'âge de 91 ans.

La défunte était née à Pluméliau, au Morbihan en France. Elle arriva au Canada le 25 avril 1906 avec ses parents François Mathurin Le Heiget et Marie-Joseph Guégan, ses soeurs Léontine et Jeanne et ses frères Louis et Jean. La famille s'établit à Saint-Claude au Manitoba. Deux ans après leur arrivée au Canada M. Le Heiget mourut laissant sa famille seule sur cette terre étrangère.

À un très jeune âge Henriette se sentit appelée à la vie religieuse. Elle entra chez les Chanoinesses des Cinq Plaies du Sauveur (dites Soeurs du Sauveur) à Notre-Dame-de-Lourdes le 8 septembre 1910. Elle fit sa première profession religieuse en 1914.

Après sa profession Sr Marie Henriette servit à Saint-Claude à Notre-Dame-de-Lourdes, à Lebret au Scolasticat des Pères Oblats, à Saint-Léon, à Haywood et à Saint-Boniface. Elle fut la supérieure aimée et dévouée, l'excellente cuisinière et la jardinière patiente et adoite. Pendant plusieurs années elle garda avec elle à Haywood sa maman devenue âgée et ayant besoin d'aide.

Sa famille et la communauté eurent la joie de fêter ses 60e et 70e anniversaires de profession religieuse. Sr M. Henriette les a quittées dans la 78e année de sa vie religieuse. Elle est partie comme elle avait vécu, dans la paix, le calme, le silence et l'oubli de soi.

En plus de sa famille religieuse qui manquera sa joie, sa grande piété, son amour pour chacune des ses soeurs, son ardeur au travail qui s'exprimaiti encore dans son travail d'artisanat pour la mission d'Haïti, Sr M. Henriette laisse sa famille qu'elle chérissait, sa soeur Jeanne, Mme F. Goulet de Saint-Claude, son frère Louis et son épouse Marie de Saint-Claude, son frère Jean et son épouse Marie de Saint-Boniface ainsi que de nombreux neveux et nièces. Sa soeur Léontine, aussi religieuse, l'a précédée à la maison du Père en juin 1987.

Ses funérailles eurent lieu le 15 avril en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. Elles étaient présidées par l'abbé Claude Blanchette, curé, assisté par l'abbé Robert Nadeau de St-Léon. Mme Yvonne Pantel, amie de la défunte, fit la lecture. La chorale de la paroisse sous la direction de Sr Georgette Pantel fit les frais des chants. Les porteurs étaient René et Maurice Goulet, Georges sénior, Georges junior, et Joseph Le Heiget et Arthur Roy. Raymond Le Heiget portait la croix. Le Salon Adam était chargé des funérailles.

Sr M. Henriette repose tout près de sa soeur au cimetière paroissial. La famille et les amis se rencontrèrent ensuite à la salle paroissiale pour un goûter servi par les Filles d'Isabelle

Remerciements

Les Soeurs du Sauveur et les familles Goulet et Le Heiget remercient toutes les personnes qui sont venues célébrer avec elles le départ de Sr M. Henriette vers le Père. Merci spécial à l'abbé Claude Blanchette, à l'abbé Nadeau et à la chorale. Merci aux Filles d'Isabelle et à tous ceux et celles qui par leurs services et leurs marques de sympathie sont venues dire au revoir à une amie, à une soeur, à une tante. Merci au personnel laïc de la Maison Notre-Dame et aux médecins de l'hôpital Notre-Dame, pour leur compassion, leur aide professionnelle et leur bonté pendant de nombreuses années d'accompagnement de Soeur Marie Henriette.



SIMONE SYLVESTRE (née CLAUDE)

Après une longue maladie, le mercredi 6 avril au Centre hospitalier Taché, Simone, âgée de 89 ans, épouse de feu Alphonse Sylvestre, remit son âme à Dieu.

Qui l'a connue, l'a aimée. C'est dans le silence et avec une grande patience qu'elle endura ses souffrances. Son exemple demeure pour nous un grand héritage.

Elle laisse pour la pleurer 6 enfants: Stella et Léo Arnal de Charleswood, Marguerite Arnal, Roland et Rita Sylvestre de Saint-Boniface, Robert et Joyce Sylvestre de Montréal, Marcel et Verna Sylvestre de Saint-Norbert, Claudette et Al Martin de Cold Lake en Alberta. Ses trois soeurs: Alice Claude, Prudence André, Lina Collin, toutes de la Saskatchewan. Elle fut précédée par un fils Armand et un gendre André Arnal.

Six petits-enfants étaient porteurs: Lisa Bourgeois, Craig Martin, Réal et Raymond Arnal, Gilles et Gregg Sylvestre. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Boniface.

La famille Sylvestre désire remercier le personnel du Centre hospitalier Taché pour leurs soins intensifs durant la maladie de maman. Aussi nous tenons à remercier tous les parents et amis qui, par leur présence et leurs prières ont témoigné leur sympathie à la famille. À tous et à chacun, un grand merci!

LOUIS JOUBERT

Paisiblement à l'hôpital de De Salaberry, à St-Pierre-Jolys, est décédé à l'âge de 95 ans et 11 mois, Louis Joubert

Arrière-grand-père, grand-père, père et époux, il laisse dans le deuil, son épouse Marguerite (née Sabourin); ses fils et filles: Hector (Agnès) de Californie, Irène (Louis St-Hilaire) et Olivier de Colombie-Britannique, Julie, Amédé (Rose) de St-Pierre-Jolys, Aurore (Lionel Goulet) de St-Malo, Lucille (Roger Phaneuf) de Saint-Boniface et Florent (Lorraine) de Calgary, vingt petits-enfants, 22 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants. Il laisse également dans le deuil une soeur, Sr Delphine Joubert, s.n.j.m. de l'Académie St-Joseph à Saint-Boniface.

Louis est né le 28 mai 1892 à St-Pierre-Jolys, fils de Rosalie Tétrault et François-Xavier l'un des premiers fondateurs de la paroisse. Durant la plus grande partie de sa vie, il fut cultivateur. L'on se souviendra de son attachement à la terre, de sa grande patience et de son affection pour les siens.

La messe de la Résurrection fut célébrée le 12 avril en l'église paroissiale par l'abbé Deniset-Bernier entouré des abbés Louis Laurencelle, son neveu Pierre Gagné et Pierre Croteau; des servants à l'autel Chantal Phaneuf et Ginette Goulet; des lecteurs Richard et Donald Goulet et Chantal Phaneuf. Les porteurs furent Raymond Joubert, Donald Goulet, Richard Goulet, Luc Joubert, Lucien Gagné et Denis Joubert.

La famille remercie de tout coeur les personnes qui ont participé à la messe des funérailles, chorale, organiste, directeur; à ceux qui ont envoyé des offrandes de messes et témoignages de sympathie. Remerciements aux dames qui ont servi le goûter. Aux médecins et au personnel de l'hôpital, sincères remerciements pour les bons soins.

JOSEPH CALVEZ

Paisiblement à l'âge de 83 ans, le 12 avril 1988, au Foyer Saint-Norbert est décédé Joseph Calvez

Il laisse dans le deuil son frère Auguste et sa femme Marguerite; une soeur, Sr Yvonne Calvez (franciscaine), 2 belles-soeurs: Herveline Calvez et Yvonne Calvez; et de nombreux neveux, nièces, parents et amis. L'ont précédé dans la tombe, Aline Kerbrat, Josephine Bodevem, Marie Harvey, Louis, Hervé et François Calvez.

Le service funéraire a eu lieu en l'église Saint-Laurent au Manitoba le samedi 16 avril 1988, le R.P. Desaultels était célébrant

Les porteurs furent Maurice, Albert et Yvon Calvez, John Neufeld, Jean-Paul Marcoux et Paul Plamondon

La famille aimerait remercier tous ceux et celles du Foyer Saint-Norbert pour leurs soins précieux

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Coutu de Saint-Boniface



MARIETTE BAUDOUX

Paisiblement dans son sommeil, le 6 mars 1988, au Centre hospitalier Taché, Mlle Mariette Baudoux, soeur de Mgr Maurice Baudoux, ancien archevêque de Saint-Boniface, est retournée à la maison du Père à l'âge de 95 ans et 3 mois.

Elle fut précédée dans la tombe par son père Norbert, sa mère Marie Moreau, un frère Edgar, sa soeur Nelly et une nièce Georgette Antonioli. Elle laisse dans le deuil son frère Mgr Maurice Baudoux, un neveu Maurice Balcombe et épouse Pierrette, leur fille Tara (de Vancouver), ainsi que la famille Antonioli en France et des cousins en Belgique.

Née en Belgique le 8 décembre 1892, elle vint au Canada avec ses parents et sa famille en 1911. Son père avait acheté une terre à Hague (Saskatchewan). Après une décennie, ils déménagèrent à Prud'homme. Grâce aux efforts de cette demoiselle tout entière dévouée, son jeune frère Maurice a pu poursuivre ses études classiques, son séminaire, et être ordonné prêtre en 1929, but qu'elle s'était fixée devant le Seigneur

À Prud'homme, Mariette Baudoux s'est intéressée vivement et s'est impliquée dans les activités culturelles et sociales; elle assumait aussi sa grande part de responsabilités dans la vie paroissiale. Toutes les occasions étaient bonnes pour s'instruire des réalités de la foi et de la vie civile

Dès son arrivée à Saint-Boniface en 1952, intéressée à l'histoire, elle en profita pour devenir membre active de la Société historique de Saint-Boniface Elle était membre de la Ligue féminine catholique, et membre professe de l'Ordre franciscain séculier depuis 34 ans. Voici le témoignage que la Fraternité Sainte-Rose-de-Viterbe lui rendait lors de son décès: «Nous gardons de cette chère personne un vif souvenir de son dévouement pour l'Église, pour ses semblables. Son beau sourire, ses yeux étincelants ont fait plaisir à tous ceux qui avaient besoin d'être consolés. Modèle de fille de s. François, chrétienne fervente, renseignée en ce qui concerne l'Église, elle fut un exemple pour nous tous».

Mlle Baudoux était une habile couturière et aimait confectionner les soutanes, surplis, aubes de son «petit frère»: une aimable émulation pour les Petites Soeurs de la Sainte-Famille pour qui elle était «Tante Mariette». Il n'y avait pas de limite à ce que ses doigts de fée pouvaient accomplir.

Très pieuse et chrétienne convaincue, elle priait le bréviaire chaque jour. Aussi longtemps qu'il lui a été possible de le faire, elle se rendait à l'archevêché assister à la messe célébrée par son frère et archevêque, tous les matins à 7h45, beau temps mauvais temps.

C'est le 17 février 1981 qu'elle entrait au Centre hospitalier Taché. Les infirmières et les résidents trouvèrent en elle une corésidente fine causeuse, toujours agréable et très priante.

Son plus grand bonheur était les visites quotidiennes de son frère toujours très attentif. Monseigneur s'est encore rapproché d'elle en devenant lui-même résident au même Centre le 23 février 1987. Dieu veuille un jour les réunir auprès de lui dans sa belle demeure éternelle!

La messe de la Résurrection fut célébrée au Centre Taché, le mercredi 9 mars à 14 heures précédée du visionnement à 13h30. En l'absence de Mgr Hacault, le Vicaire Général Mgr Henri Perron présida la concélébration. Il était accompagné de MM. les abbés Roland Bélanger, Walter Szumski, Maurice Jeanneau, filleul de Mlle Baudoux, Réjean Bélanger, Antoine Vo Van Hoa et le P. Antonio Lacelle, o.m.i. ainsi que Mgr Aimé Decosse, ancien évêque de Gravelbourg.

Une messe de funérailles fut aussi offerte en l'église de Prud'homme le vendredi 11 mars. Mgr Henri Perron s'y rendait avec Mlle Yvette Laurencelle pour représenter le diocèse. Il présida la concélébration. Se sont joints à lui MM. les abbés Ted Bezaire, Paul Côté et Bernard de Margerie. L'inhumation eut lieu au cimetière de Prud'homme dans le lot familial

Remerciements

Au nom de Mgr Maurice Baudoux, l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault remercie toutes les personnes qui ont assisté et contribué à la beauté des funérailles de sa «grande soeur» Mariette, soit à Saint-Boniface soit à Prud'homme. Gratitude pour les cartes, offrandes de messes, prières pour la chère disparue et autres marques de sympathie. Reconnaissance également aux Soeurs Grises, à Soeur Louise Hébert, au service de pastorale ainsi qu'au personnel du Centre hospitalier Taché pour les bons soins rendus à Mlle Mariette Baudoux

Coût des nécrologies:
10$ pur 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8,50$.

Remerciements

Léontine Nault et sa famille tiennent à remercier toutes les personnes suivantes, pour leur sympathie à l'occasion du décès d'un époux, père et grand-père Eugène

Reconnaissance à nos deux dévoués charitables prêtres M. le curé Louis Laurencelle, l'abbé Deniset Bernier, les servantes à l'autel et la lectrice

Merci à notre estimé maitre de chant, notre sympathique chorale, et notre très fidèle organiste

A la messe la foule de parents, amis, voisins, connaissances a allégé notre peine. Il y avait un atmosphère de paix, d'amitié, entre coparoissiens qui faisait chaud au coeur

Glorifions le Seigneur ensemble

Les offrandes de messes et contributions au Hospital Guild furent grandement appréciées. Merci

Leontine Nault et la famille

LA LiBERTÉ

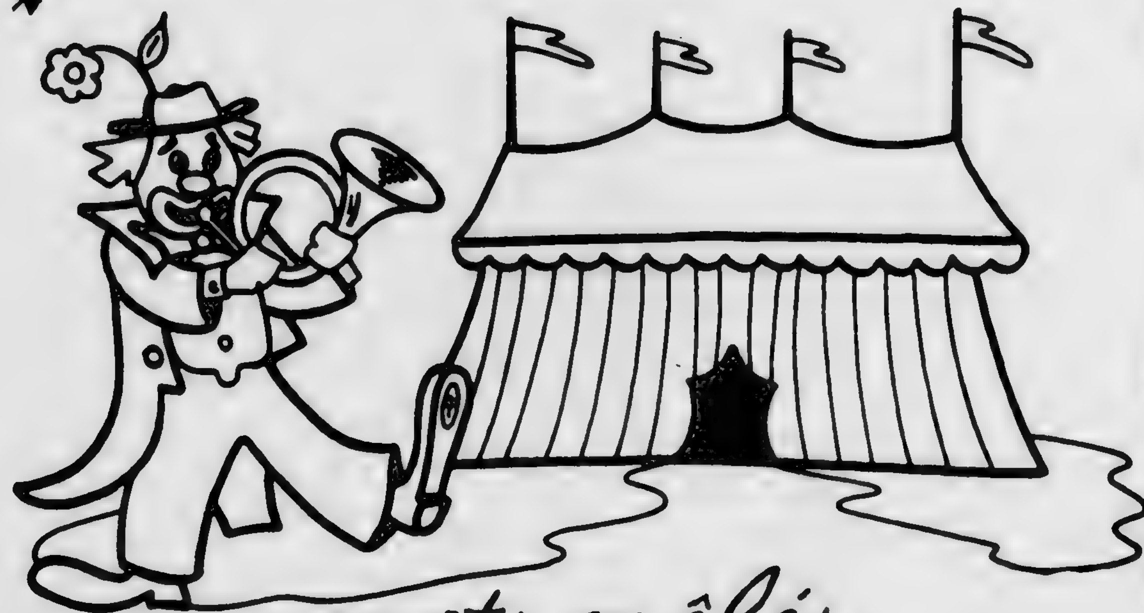
Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF

La page de Bicolo



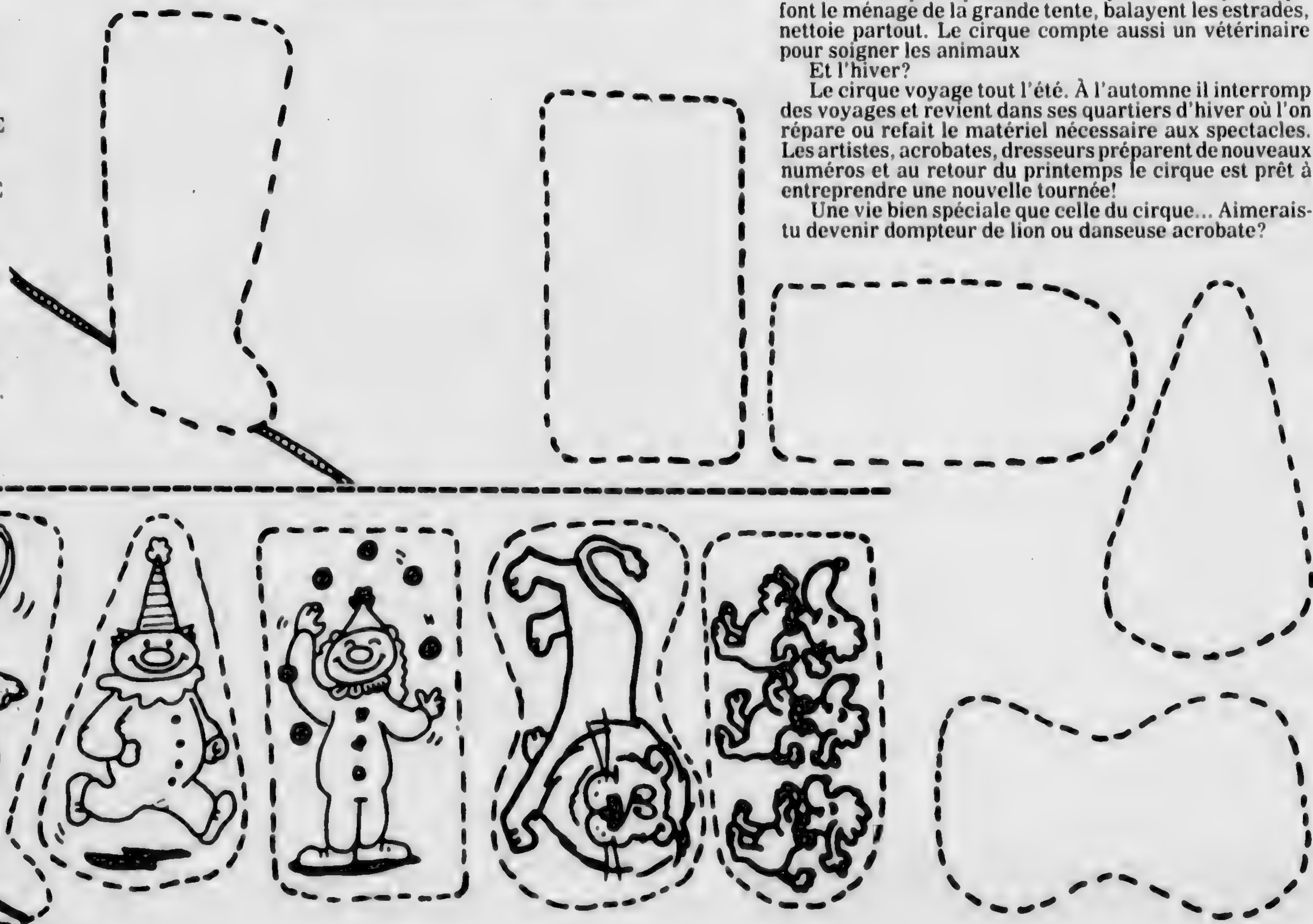


mots mêlés

E	L	U	B	M	A	N	U	F	E	N	E	I	C	I	S	U	M	E	B
Z	E	B	R	E	E	C	U	Y	E	R	R	U	O	B	M	A	T	I	A
E	L	C	Y	C	O	N	O	M	T	N	G	I	R	A	F	E	P	D	L
P	N	I	A	R	O	F	E	I	N	W	E	I	R	A	T	O	I	O	L
A	A	E	D	A	R	A	P	I	D	O	M	P	T	E	U	R	S	R	O
R	I	E	T	S	I	T	R	A	H	L	I	E	P	U	O	R	T	A	N
T	N	A	H	P	E	L	E	G	A	C	E	L	C	A	T	C	E	P	S

ARTISTE
BALLONS
CAGE
CHIEN
CLOWN
DOMPTEUR
ÉCUYER
ÉLÉPHANT
FORAIN
FUNAMBULE
GIRAGE
LION
MONOCYCLE
MUSICIEN
NAIN
OTARIE
PARADE
PARODIE
PISTE
PITRE
SPECTACLE
TAMBOUR
TIGRE
TRAPÈZE
TROUPE
ZÈBRE

Dessine ton portrait au centre et ensuite découpe et colle les personnages du cirque en mettant chacun à sa place. Te voilà bien entouré (e)... Maintenant colorie ton dessin!



Les cirques

Tu as déjà été au cirque? Tu as dû t'amuser beaucoup. Il y a tellement de choses à voir.

Savais-tu que les cirques voyagent d'une ville à l'autre? Les grands cirques possèdent leurs propres trains ou gros camions qui sont habituellement bien animés.

Il y a tout d'abord les monteurs chargés d'installer les tentes et les gradins qui arrivent les premiers dans la ville; suivent tous les artistes et les animaux qui composent la troupe. Peux-tu imaginer toute l'installation qu'un cirque exige? De tentes, des abris pour les animaux, réfectoire pour les repas, des cages pour les bêtes féroces (tels les lions, tigres, léopards), des gradins, cordes et câbles.

La grande tente des spectacles est dressée après toutes les autres. Les sièges sont placés sur les gradins et des câbles d'acier sont tendus à une grande hauteur au-dessus des pistes. Tu peux y avoir des échelles de cordes et tout un système d'éclairage installé avec soin.

Les animaux reçoivent chacun leur nourriture appropriée: les éléphants, les chevaux, les zèbres mangent du foin; on distribue des gros morceaux de viande aux fauves; les phoques reçoivent du poisson et les singes des fruits en abondance.

Le spectacle commence!

Tous les artistes sont là! La grande parade autour de la piste débute. La fanfare joue des airs entraînants, les clowns, les acrobates et même les bêtes exécutent leurs tours d'adresse.

Entre chaque représentation il y a les nettoyeurs qui font le ménage de la grande tente, balayent les estrades, nettoie partout. Le cirque compte aussi un vétérinaire pour soigner les animaux

Et l'hiver?

Le cirque voyage tout l'été. À l'automne il interromp des voyages et revient dans ses quartiers d'hiver où l'on répare ou refait le matériel nécessaire aux spectacles. Les artistes, acrobates, dresseurs préparent de nouveaux numéros et au retour du printemps le cirque est prêt à entreprendre une nouvelle tournée!

Une vie bien spéciale que celle du cirque... Aimerais-tu devenir dompteur de lion ou danseuse acrobate?

ATTENTION!
LE CONCOURS DU PRINTEMPS est commencé

Regarde la page de la semaine dernière (15 avril) et envoie vite ta participation à:

Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Le grand prix: un baladeur (radio et écouteurs) et plusieurs jeux d'été.
Le concours se termine **le 30 avril.**
N'oublie pas ton nom, âge, adresse et ton numéro de membre.
(Si tu n'es pas encore membre, remplis le coupon sur la page et envoie-le avec ta participation).

Pour les grands: Fais un jeu: mots croisés, mot mystère ou mot caché, sur le printemps ou l'été. Sers-toi de ton imagination! Les meilleurs paraîtront dans ma page!

Tu pourras gagner de beaux prix, mais... fais-le toi-même!

Envoie avant le 30 avril à:

Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0

N.B. N'oublie pas de m'envoyer la réponse avec ton jeu.

Relie les chiffres

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

NOM: ____________
ADRESSE: ____________
CODE POSTAL ________ ÂGE ______

Concours pour les petits:
Voici Samuel!

En regardant Samuel de dos, complète le dessin en lui faisant faire une action; ce que tu veux: Est-il à la pêche? Joue-t-il à la balle? Fait-il son jardin? ou Fait-il autre chose? Colorie-le très joli et envoie ton dessin avant **le 30 avril** avec:

Ton nom: ____________
Adresse: ____________
____
Âge: ________ Nº de membre: ________

J'attends ta participation!

Membre gagnant
Numéro 9077
Richard Dheilly,
5 ans C.P. 73
Haywood
(Manitoba)

Redonne à chacun son chapeau.

LA DIVISION SCOLAIRE DE ST-JAMES-ASSINIBOIA nº 2

recherche un

professeur

de mathématiques aux niveaux X, XI et XII en immersion française et quelques classes de mathématiques en anglais. Poste à plein temps.

L'enseignant(e) devra appuyer les buts et les objectifs de l'école. Il(elle) devra aussi participer aux activités parascolaires.

Date d'entrée en fonctions: le 31 août 1988.

Salaire: selon la grille salariale divisionnaire.

Faites parvenir votre demande à:

M. Emile Dupas
Institut collégial Silver Heights
350, avenue Lodge
Winnipeg (Manitoba) R3J 0S4
ou composez: 888-7951 (la Division scolaire)

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche de candidats pour remplir les tâches de

moniteur/monitrice

à l'intérieur d'un programme académique, sportif et culturel.

Qualifications:
- avoir au moins une première année universitaire;
- avoir une expérience préalable en animation de groupes de jeunes de 8 à 12 ans;
- avoir des connaissances dans au moins un des domaines suivants: l'informatique, l'audio-visuel, les beaux-arts, les sciences générales, l'administration des affaires, la récréologie et le culturel;
- posséder une bonne maîtrise de la langue française.

Durée de l'emploi: du 30 mai au 19 août 1988.

Date limite pour soumettre sa candidature: le 27 avril 1988.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

LORRAINE ROCH
Collège universitaire de Saint-Boniface
Éducation permanente
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

CKSB

est à la recherche d'un

intervieweur/commentateur

pour les fins de semaine.

Conditions d'emploi:
- bonne connaissance de la langue française parlée et écrite

qualités d'interviewer
- bon entregent
- esprit et initiative
- connaissance du Manitoba français
- disponibilité en fins de semaine
- permis de conduire

Durée du contrat: poste temporaire de mai 1988 à mars 1989

Salaire: selon l'entente collective.

Faire parvenir votre candidature avant le 6 mai 1988 au:

Directeur des programmes de CKSB
Société Radio-Canada
607, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2W2

Radio Canada
CKSB/Manitoba

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.

est à la recherche d'un(e) candidat(e) au poste de

directeur(trice) général(e)

RESPONSABILITÉS:
Selon la direction du conseil d'administration, il(elle) sera responsable de l'exécution des plans de l'organisme, de la coordination, gestion et administration de toutes activités provenant de l'organisme, de la promotion de bonnes relations avec toutes agences, associations, médias et le public en général et toutes autres tâches que pourrait lui confier le conseil d'administration du Cjp inc.

QUALITÉS REQUISES:
- connaissance de la langue française et anglaise orales et écrites;
- bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine;
- expérience dans le domaine de l'animation des jeunes et l'organisation d'activités;
- expérience en administration;
- être animé du désir de travailler avec les jeunes.

Salaire: selon l'échelle de salaire du Cjp.

Entrée en fonctions: le 22 août 1988.

Veuillez faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae et toute autre information pertinente au plus tard **le 13 mai 1988** à:

Comité du personnel
Conseil jeunesse provincial inc.
116-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 237-8947

NOMINATION CN

John D. Guppy

Le premier vice-président du Marketing du CN, M. P.A. Clarke, est heureux d'annoncer la nomination de John D. Guppy au poste de vice-président adjoint du Charbon, du soufre et de la potasse. Cette fonction nouvellement créée s'inscrit dans le remaniement que le CN a entrepris en vue de fournir un meilleur service à sa clientèle.

M. Guppy est chargé de la commercialisation de tous les aspects des services de la compagnie reliés au charbon, au soufre et à la potasse. Il travaille en collaboration avec les entités régionales et la Direction générale. Ses bureaux sont situés à Montréal.



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE JOUR DU SCRUTIN

Les électeurs habiles à voter aux élections provinciales voteront le le 26 avril 1988 de 8 h à 20 h.

Vous êtes habile à voter si vous êtes citoyen(ne) canadien(ne), si vous avez au moins 18 ans le 26 avril 1988, et si vous avez résidé au Manitoba au moins 6 mois dans la période qui prècede immédiatement la date du 26 avril 1988.

L'adresse du bureau de scrutin où vous devez voter est indiquée sur la liste électorale affichée et sur le certificat d'inscription (concerne les électeurs résidant dans des zones urbaines). Vous pouvez également obtenir cette adresse en vous adressant au bureau du directeur du scrutin de votre circonscription électorale.

Si votre nom ne figure pas sur la liste électorale et si vous êtes habile à voter, vous pouvez prêter serment au bureau de scrutin afin de voter. Dans ce cas, vous devez présenter deux pièces d'identité au scrutateur.

Les employé(e)s ont droit à 3 heures consécutives pour aller voter pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin. L'employeur doit, **à sa convenance**, leur accorder ce temps sans aucune déduction de salaire ni aucune sanction.

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE, NOM DU DIRECTEUR DU SCRUTIN, ADRESSE DU BUREAU ET N° DE TÉL.

Assiniboia — Kay Erdahl Crestview United Church 316, avenue Hamilton Winnipeg (MB) R2Y 2H5	837-2581
Burrows — Guy Martin 562, avenue Selkirk Winnipeg (MB) R2W 2N1	586-9677
Charleswood — Nancy Lemoine Forest Park Mall 7A-3900, avenue Grant Winnipeg (MB) R3R 3C2	837-2558
Concordia — Dennis Ceïcko #7-935 McLeod Winnipeg (MB) R2G 0Y4	663-9685
Ellice — Janet Paxton 713, avenue Sargent Winnipeg (MB) R0E 0B1	783-9463
Elmwood — Alexander Sango 213, avenue Hespeler Winnipeg (MB) R2L 0L5	663-9682
Emerson — Shirley Siwak 245, avenue Railway Vita (MB) R0A 2K0	425-3379
Fort Garry — Karen Moffat 4-1855, chemin Pembina Winnipeg (MB) R3T 2G6	275-2924
Fort Rouge — Gabriel Broder 120, rue Donald Winnipeg (MB) R3C 4G2	947-2266
Inkster — Larry Hemmerling Immanuel Lutheran Church 2528, rue King Edward Winnipeg (MB) R3C 2E6	694-3294
Kildonan — Danny Waldman 72 Mandalay Winnipeg (MB) R2P 1V8	694-0247
Kirkfield Park — Muriel Wasnik 3145, avenue Portage Winnipeg (MB)	832-2956
Lakeside — Allan Webb 244-4th, rue Est Stonewall (MB) R0C 2Z0	467-2225
Logan — Eunice Wlock West End Community Club 960, rue Arlington Winnipeg (MB)	783-9408
Morris — Brenda Murphy La Salle Community Centre La Salle (MB) R0G 1B0	736-4330
Niakwa — Virginia Radcliffe 6-254, boul. Lakewood Winnipeg (MB) R2J 3A2	255-0468
Osborne — Paul Cowie 751, avenue Corydon Winnipeg (MB) R3M 0W5	453-8134
Portage-la-Prairie — Bill Barnett 1390, avenue Saskatchewan ouest Portage-la-Prairie (MB) R1N 0N3	239-5757
Radisson — Maurice Labelle Autumnwood Plaza 38, chemin Barberry Winnipeg (MB) R2J 2G9	254-3859
Riel — Charles Placktis 437, chemin Ste-Anne Winnipeg (MB) R2M 3C7	255-2859
River East — Helen Unruh 1795, chemin Henderson Winnipeg (MB) R2G 0P3	344-4341
River Heights — Harry Hachlis St. George's Anglican Church 168, rue Wilton Winnipeg (MB) R3M 3C3	452-8545
Rossmere — Margaret Newton St. Stephen's Anglican Church 220, avenue Helmsdale Winnipeg (MB) R2K 0V9	663-9698
Rupertsland — June Harriett Budd Norway House Council Office Norway House (MB)	359-6580
St-Boniface — Louanne Beaucage 130A, boulevard Provencher Winnipeg (MB) R2H 0G3	237-0995
St. James — Lyall Sutton 613, rue Erin Winnipeg (MB)	783-9452
St. Johns — Johanna Stasiuk 1576, rue Main Winnipeg (MB) R2W 5J8	338-7057
St-Norbert — Kirsty Hexham Unit 14-1910, chemin Pembina Winnipeg (MB) R3T 4S5	275-2861
St-Vital — Diane Hitchings #3 St. George School 151, rue St. George Winnipeg (MB) R3E 2E5	255-2930
Selkirk — Mildred Johnston 321B, rue Main Selkirk (MB)	785-8938
Seven Oaks — Saul Chochinov Pièce 3-800, rue Salter Winnipeg (MB)	589-5349
Springfield — Paul Nazarko Hazelridge Complex Hazelridge (MB) R0E 0Y0	775-2816
Sturgeon Creek — Ruth Newton 2375, avenue Ness Winnipeg (MB) R2J 1A5	837-3229
Transcona — Mike Zaluski 129, avenue Regent est Winnipeg (MB) R2C 0C2	222-5211
Tuxedo — Irma Penn 310-530, boulevard Kenaston Winnipeg (MB) R3N 1Z1	489-0950
Wolseley — Carole Clubb 610, avenue Portage Winnipeg (MB) R3C 0G5	774-1811

Si votre circonscription électorale n'est pas mentionnée ci-dessus, consultez votre journal local.

ELECTIONS MANITOBA

Un bureau indépendant de l'Assemblée législative

R.T. Willis — Directeur général des élections

Jeu-

Alexander Graham Bell a fait le premier appel téléphonique le 10 mars 1876. Les premiers mots qu'il a dit au téléphone à son assistant étaient «Watson, viens ici, j'ai besoin de toi.»

Aujourd'hui, selon Statistique Canada, 98,5 pour 100 de tous les ménages canadiens ont au moins un téléphone, et plus de 50 pour 100 d'entre eux en ont deux.

1. **Territoire de dix millions de kilomètres carrés, le Canada est le deuxième plus grand pays du monde. Quelle proportion de la surface de notre pays est couverte d'eau douce?**
   a. 1%
   b. 8%
   c. 11%
   d. 16%

   Réponse: b. 8%

   Statistique Canada nous dit que huit pour cent du territoire canadien est recouvert d'eau douce.

□

2. **Le Canada est le plus grand exportateur de:**
   a. potasse
   b. soufre
   c. aluminium
   d. amiante
   e. tous ces produits

   Réponse: e. tous ces produits

   Le Canada exporte surtout des matières brutes. L'industrie minière et de la transformation des minéraux employait près de 400,000 Canadiens en 1986, soit 3,3 pour 100 de la population active canadienne.

□

3. **Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, effectua le premier recensement de la population d'Amérique du Nord en 1665. Cette année-là, la Nouvelle-France comptait 3,521 habitants. Quelle était la population du Canada lorsque le premier recensement d'après la Confédération fut réalisé en 1871?**

   a. 500,000
   b. 1 million
   c. 3,5 millions
   d. 4,5 millions

   Réponse: c. 3,5 millions

   Entre 1871 et 1911, la population canadienne a augmenté de plus de 100 pour 100. Au cours de la première décennie du XXe siècle, elle a connu une croissance phénoménale de 34 pour 100, la plus importante croissance démographique dans le monde à cette époque.

□

4. **À quoi se chiffrait la population du Canada lors du recensement de 1986?**
   a. 18,4 millions
   b. 23,7 millions
   c. 25,3 millions
   d. 28,1 millions

   Réponse: c. 25,3 millions

   La population canadienne a connu un taux de croissance de 4,2 pour 100 entre 1981 et 1986, le plus bas en 25 ans

questionnaire à l'intention des jeunes

5. Le Canada est le deuxième plus grand pays du monde en ce qui concerne sa superficie. Quelle place occupe-t-il au chapitre de la population?
a. 6e
b. 17e
c. 28e
d. 35e

Réponse: c. 28e

L'immensité géographique du Canada et la petitesse relative de sa population font que le Canada a l'un des plus faibles taux de densité de population au monde.

□

6. Quelle est la seule province bilingue au Canada?
a. Manitoba
b. Ontario
c. Québec
d. Nouveau-Brunswick

Réponse: d. Nouveau-Brunswick

Selon Statistique Canada, près de deux tiers des gens demeurent au Nouveau-Brunswick sont anglophones, et un peu moins du tiers sont francophones.

□

7. Combien y a-t-il eu de premiers ministres francophones au Canada?
a. un
b. trois
c. cinq
d. sept

Réponse: b. trois

Sir Wilfrid Laurier (Premier ministre du Canada de 1876 à 1911), Louis St-Laurent (de 1948 à 1957) et Pierre Elliott Trudeau (de 1968 à 1979, et de 1980 à 1984) ont été les trois premiers ministres de langue française du Canada. Plus de six millions de Canadiens sont de langue maternelle française, et près de 16 millions, de langue maternelle anglaise.

□

8. Parmi tous les films diffusés au Canada entre 1981 et 1983, quel pourcentage d'entre eux étaient des productions canadiennes?
a. 15%
b. 34%
c. 63%
d. 75%

Réponse: a. 15%

La très grand majorité étaient des productions américaines (54 pour 100). Venaient ensuite les productions françaises (19 pour 100).

□

9. Quel pourcentage des récents diplômés universitaires canadiens âgés de moins de 25 ans étaient des femmes?
a. 35%
b. 45%
c. 55%
d. 65%

Réponse: c. 55%

Près de 28 pour 100 des femmes titulaires d'un diplôme universitaire ont fait leurs études dans une discipline lie à l'enseignement, aux loisirset à l'orientation. Venaient ensuite les sciences sociales et les sciences humaines. Chez les hommes, les domaines associés au commerce, à la gestion et à l'administration des affaires venaient en tête, suivis des domaines connexes aux sciences sociales ainsi qu'au génie et aux sciences appliquées.

□

10. Où et quand a été diffusée la première émission radiophonique en Amérique du Nord?
a. Boston, le 20 mai 1910
b. Halifax, le 20 mai 1913
c. New York, le 20 mai 1909
d. Montréal, le 20 mai 1920

Réponse: d. Montréal, le 20 mai 1920



La vérité, toute la vérité

L'enquête qui se poursuit présentement devant un juge au sujet de la mort de J.J. Harper, ce chef indien abattu par une balle provenant d'une arme d'un policier, provoque aisément deux réactions vivement émotives qui n'ont guère d'avenir.



Claude BLANCHETTE

La première réaction, toute empreinte de racisme, voudrait exonérer le policier en question en affirmant que les Amérindiens qui marchent dans les rues du nord de Winnipeg aux petites heures du matin sont toujours enivrés et donc violents, et que les policiers ont le droit, sinon le devoir, de se protéger l'arme à la main.

Cette réaction part de la prémisse que tout Amérindien qui consomme de l'alcool devient nécessairement une personne violente et dangereuse, qui perd l'usage de ses facultés les plus humaines.

Elle naît d'un stéréotype un peu usé de l'Indien-à-la-western! Elle oublie volontairement que les «bons Blancs» savent eux aussi être d'une violence déconcertante lorsque leurs facultés sont affaiblies par la boisson ou par l'émotion. Elle suggère une justice à deux niveaux: coupable sans jugement équitable lorsque tu es Amérindien, innocent jusqu'à preuve du contraire si tu es Blanc.

La seconde réaction que je qualifierais de racisme à rebours, voudrait faire de cet incident malheureux une cause célèbre, accusant tous les policiers d'être des racistes qui prennent plaisir à abattre des innocents à la moindre provocation.

Celle-ci aussi repose sur de fausses prémisses. Elle oublie que les policiers sont des individus, que chaque personne a ses qualités et ses faiblesses. Elle passe trop facilement sous silence les efforts héroïques des uns et des autres qui, dans des situations explosives, savent respecter la dignité de la personne humaine, quel que soit l'état dans lequel cette personne a voulu se mettre.

La dignité humaine

Elle voudrait manipuler habilement un incident regrettable pour en tirer des gains politiques, sans respect pour les personnes impliquées.

Si ces deux réactions me semblent excessives et peu rentables à longue durée, une troisième attitude, qui se fonde sur la charité et la justice chrétiennes, pourrait, il me semble, inspirer nos pensées et nos paroles.

Il s'agit, au point de départ, de ne pas oublier que toute cette histoire tourne essentiellement autour de deux personnes, chacune revêtue de dignité humaine, chacune aimée par Dieu, chacune habitée de qualités et de faiblesses.

Puis, il faudrait respecter les familles des personnes impliquées dans ce différend — l'une qui pleure la mort prématurée d'un époux et père, l'autre qui voit l'être aimé scruté et jugé non pas seulement par le système judiciaire, mais aussi par la presse.

Ensuite, il faudrait refuser de se laisser aller à des jugements rapides et teintés de racisme qui ne peuvent apporter rien de positif à un événement qui nous touche tous.

Enfin, il est à souhaiter que les véritables faits soient connus et acceptés, sans interprétation partisane. Ceci exige que la vérité se fasse, toute la vérité. Vouloir cacher certains faits ou vouloir les purger de toute ambiguïté toute humaine ne sert ni la justice, ni la fraternité entre peuples.

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

GRANDES SOLDES; payer et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Nylon sur jute à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
300-

À VENDRE: Maison au Norwood Flats, 15, place Balsam, 2 étages, 4 chambres à coucher, air climatisé, garage double. Composez le 233-7418 après 17h sur semaine.
975-

À LOUER: appartement au Paradis des Pionniers (Manoir) à Saint-Jean-Baptiste. Cuisinière, réfrigérateur, services, accès à une laveuse et sécheuse, stationnement inclus. Prix très, très modique. Disponible immédiatement. Composez le 1-758-3232.
988-

À VENDRE: 1975, campeur pour coucher 8 personnes, inclut fournaise, réfrigérateur, poêle avec trois ronds. Support pour bateau, toile imperméabilisée tout récemment, nouveau pneu de rechange, bonbonne à gaz double. Tout est en bon état. Prix demandé 2 200$. Composez le 237-7674 le jour, ou le 233-5645 après 17h.
989-

ÉLECTRICIEN: Installation électrique de chalets et maisons neuves, réparations générales et changement de services, appelez Louis au 885-7815.
990-

À LOUER: appartement pour une personne au Foyer Notre-Dame à Lorette au Manitoba. Composez le 878-2552.
991-

À LOUER: petit appartement au rez-de-chaussée au 525, rue DesMeurons. Meublé, laveuse et sécheuse. Libre le 1er mai 1988. Composez le 231-0224 après 14h.
993-

À VENDRE: près de l'hôpital Saint-Boniface, 8 condos, projet sera terminé le 1er octobre 1988. Avec 2 chambres à coucher, 1 ou 2 salle de bain, chauffage électrique, sécurité complète, cuisine du style européen, air climatisé, laveuse, sécheuse, réfrigérateur, poêle, balcon, stationnement. Appelez M. U. Roy au 222-7810.
976-

À LOUER: Garçonnière près du Collège au 525, rue DesMeurons. Meublée, salon, cuisine, laveuse et sécheuse. Libre le 30 avril 1988. Composez le 231-0224 après 14h.
981-

PERSONNE TRANQUILLE cherche un logis d'une chambre à coucher à Saint-Boniface. Composez le 233-8759.
982-

RECHERCHE: gardienne à temps plein à domicile pour 2 enfants, commençant la fin septembre. Composez le 1-422-5923, après 18h.
984-

EMMO REALTY: une division de Balcaen-Vermette Assurances, est à la recherche d'agents d'immeubles qualifiés pour servir les francophones de Winnipeg et des alentours. Composez le 257-7777.
985-

BICYCLETTES À VENDRE: Bianchi II, bicyclette de course, cadre 21 po, 375$ presque neuve, selle en cuir. Norco Monterey SL, cadre 23 po 275$, excellent état. Composez le 233-4249.
994-

À LOUER: à Saint-Boniface au 200, boul. Provencher, 2200 pieds carrés au 2e étage pour être aménagés en bureaux. Libre le 1er mai 1988. Composez le 233-2602.
995-

À LOUER: à Saint-Boniface, appartement de 2 chambres à coucher. 455$ par mois plus services. Libre le 1er juin. Composez le 237-8807.
996-

RECHERCHE: ménagère pour nettoyer ma maison une fois toutes les deux semaines. Appelez Claudette au 945-3866 ou 233-0577.
997-

À VENDRE: à Saint-Malo, maison de deux chambres à coucher avec garage sur lot boisé de 70 sur 100 pieds. Chauffage électrique. Poêles, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus. Située près de l'église et des services du village. Vente privée. 30 500$. Composez le 1-661-5762 (Winnipeg).
998-

LA CHORALE DES INTRÉPIDES annonce les gagnants de la loterie «Choeur 200». 1) Tony Henderson, 2) Irène Beaudry, 3) Hector et Cécile Bahuaud, 4) Marie Duhamel, 5) Marcel Lemieux, 6) Jean-Claude Gratton, 7) Denise Gareau, 8) Lillian Laflèche, 9) Laurent Roy, 10) Roger Brémault. Félicitations et merci à tous.
999-

À VENDRE: belle robe blanche (taille 8) pour 1re communion ou autres occasions. 30$. Composez le 256-8144 après 17h30.
992-

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









Le prétendant du 26 avril

Pour Gary Doer, le chef du Nouveau parti démocratique, le Manitoba, c'est une province qui privilégie les personnes. Pour maintenir cette priorité, le gouvernement ne doit pas avoir peur de jouer un rôle actif dans l'économie.

Voici un résumé des propos de Gary Doer, que nous avons recueillis la semaine dernière.

Pour situer le contexte de l'entretien, précisons qu'on a demandé à celui qui veut être le prochain premier ministre du Manitoba de parler du Manitoba, de ce que ça signifie être un néo-démocrate au Manitoba en 1988. Aussi, on lui a demandé comment il entrevoit l'avenir de la province du milieu.



photo: Lucien Chaput

Gary Doer, le chef du Nouveau parti démocratique du Manitoba, en visite à Saint-Boniface samedi 16 avril. «Pour avoir une économie en santé, on a besoin d'un puissant système social. Pour avoir un système juste, ça prend une économie en santé. Tout est inter-relié...»

Un entretien avec Gary Doer

Une province où les personnes resteraient la priorité



Lucien Chaput

Le Manitoba, d'après Gary Doer

«Les forces du Manitoba, c'est l'équilibre qu'on a et le sens inné de la décence qui existe chez les Manitobains. Ça se manifeste par un solide désire pour la justice, par un sentiment très fort de communauté qui fait toujours partie de notre réalité culturelle».

«Ça se voit dans la façon qu'on s'occupe des moins favorisés, des nouveaux arrivés. Le Manitoba a toujours été une province juste qui rejette l'approche darwinienne de gouverner».

«Les faiblesses? On est assez loin géographiquement des grands marchés. On ne reçoit pas de traitement préférentiel comme l'Ontario, par exemple , qui a l'industrie de l'automobile. Et il faut constamment travailler pour maintenir une bonne qualité de vie».

Le rôle du Manitoba dans le Canada

«Le Manitoba doit avoir une voix forte à l'échelle nationale. Traditionnellement, les premiers ministres du Manitoba ont toujours eu une voix forte, que ce soit Duff Roblin, Ed Schreyer, Sterling Lyon (*à sa façon!*) et Howard Pawley.»

Divergences

«Notre province, c'est le pont entre les provinces manufacturières de l'Est et les provinces riches en ressources naturelles de l'Ouest. On a des caractéristiques des deux».

«Le Manitoba a toujours avancé une position fortement fédérale pour s'assurer que le Canada ne devienne pas une fédération de provinces riches et de provinces pauvres, où il y a de fortes divergences entre les régions».

Ce que c'est d'être néo-démocrate

«Au Manitoba, la grande différence entre les néo-démocrates et les autres partis, c'est qu'on croit que le gouvernement doit avoir un rôle très actif dans le domaine du développement économique afin d'atteindre une justice sociale».

«La différence essentielle, c'est que nous, les néo-démocrates, ne croyons pas au concept d'un marché libre. Si on regarde aux pays qui connaissent du succès, on voit que ce sont les pays qui croient que le gouvernement et l'industrie doivent travailler ensemble vers un but commun.»

«Si on prend le Japon, par exemple, on se rend compte que ça ne fait aucun sens pour ce pays d'avoir une industrie sidérurgique, car il n'a pas de mineraie. Pourtant, c'est un aspect essentiel pour l'industrie de l'automobile.»

«Alors plutôt que d'importer le fer, ils le produisent. Bien que, d'un point de vue strictement économique, ça ne faisait pas de sens.»

Le Manitoba de l'avenir, si les néos forment le prochain gouvernement

«Ce serait une province où on aurait le meilleur système de santé au pays. Ce serait une province où on prendrait soin d'une façon créative d'une population de plus en plus vieillissante. Ce serait une province où les autochtones qui choisissent de vivre dans les centres urbains se sentiraient fortement appuyés».

«Ce serait une province pour les personnes. Ce serait une province où on poursuivrait l'amélioration et l'augmentation de l'emploi, des garderies, en mettant l'accent sur l'entraînement et la formation. Car en moyenne aujourd'hui, une personne change d'emploi tous les dix ans. Ce serait une province où les personnes resteraient la priorité».